

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Contenant aussi quelque Nouvelles de Litteratures, & autres remarques curieuses.

OCTOBRE 1708.



Imprimé.

Chez JACQUES LE SINCERE;
à l'Enseigne de la verité.

M. DCC. VIII.

AVIS DU LIBRAIRE.

LA satisfaction que le Public témoigne de *Le Journal* dans les principales parties de l'Europe où il pénétre, va tous les jours en augmentant; c'est aussi ce qui m'oblige d'être attentif à la réimpression des anciens mois à mesure qu'il m'en reste peu d'exemplaires, afin de satisfaire aux *Memoires* que je reçois de toutes parts, remplis d'anciens mois, ou de corps complets: en sorte que je suis toujours en état d'y satisfaire, & d'en faire promptement les envois, soit de mois séparés, ou de corps complets, au gré d'un chacun.

L'Auteur de son côté n'oublie ni dépense ni soins pour rendre son *Ouvrage* également curieux & intéressant; mais il se plaint avec raison, de ce que certains indiscrets, qui sans être connus de lui, ne laissent pas de lui adresser des *Memoires* concernans leurs intérêts particuliers, ou ceux de leurs amis, pour insérer dans ce *Journal*, lesquels n'affranchissent pas même leurs paquets. On les avertit que de pareils *Memoires* seront toujours rejettés ou laissez en rebut, avec d'autant plus de justice, que le Public prend peu de part aux affaires des particuliers, les générales remplissent mieux son attente; mais quand ce seront des pièces intéressantes & curieuses, dont le Public est bien aise d'avoir la connoissance, on prie de les adresser au Libraire, ou à l'Auteur qui en fera l'usage qu'elles mériteront.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Octobre 1708.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. **O**N fait de grands préparatifs à Lisbonne pour recevoir la nouvelle Reine de Portugal; & sa venue est attendue avec d'autant plus d'impatience, qu'on attend avec elle le secours de troupes & d'argent, que le Ministre d'Angleterre fait esperer à Sa Majesté Portugaise depuis près de six mois. Depuis que les troupes de part & d'autre sont entrées dans les quartiers d'Eté, il ne s'est rien passé sur les Frontieres d'Estremadoure, ni en Catalogne, mais comme les grandes chaleurs sont dissipées chacun se dispose à rentrer en Campagne.

La Reine attendue à Lisbonne avec un secours d'Angleterre.

II. Les difficultez qu'il y a de recevoir des lettres de Barcelonne, n'y ayant aucune Poste établie depuis que cette Place est au pouvoir des Allies, est cause qu'on a rarement des nouvelles de

Difficultez d'avoir des Lettres de Barcelonne.

cette Cour-là, si ce n'est par quelques deserteurs, sur le raport desquels on ne doit pas toujours faire un fondement bien solide.

*Tumulte
arrivé dans
cette Ville.*

Quelques lettres de Saragoſſe & de Bayonne, sur la foi de ces deserteurs, ont fait mention d'un tumulte qu'on dit être arrivé à Barcelonne au mois de juillet; nous n'en avons pourtant reçu aucune confirmation, par des voyes non ſuſpectes, ainſi c'est ſans engagement de garantie que nous rapportons ici ce qu'ils ont debité; „
 „ Le 8. du mois de Juillet on fit courir le bruit
 „ à Barcelonne, diſent ces deserteurs, que le
 „ ſiege de Tortoſe étoit levé, l'Armée Françoisé
 „ ayant été battuë & miſe en deroute; que cette
 „ nouvelle avoit donné lieu à des rejoüiſſances
 „ publiques, qui avoient duré trois jours; Que
 „ peu de jours après le reſte de la garniſon de
 „ Tortoſe étant arrivée à Barcelonne, avoit telle-
 „ ment conſterné le peuple, qu'il s'étoit mutiné,
 „ diſant qu'on le trompoit & qu'on abuſoit de
 „ ſa credulité; que l'Archiduc ayant paru ſur un
 „ Balcon, dans l'eſperance que ſa preſence diſſi-
 „ peroit le murmure, un de ces mutins avoit eu
 „ l'inſolence de tirer un coup de Carabine contre
 „ ce Prince, qui avoit tué un de ſes Gentils-
 „ hommes à ſes côtéz. Que la garde étant ſur-
 „ venuë, avoit attaqué les Bourgeois, & qu'il y
 „ avoit eu pluſieurs hommes tuez & bleſtez de
 „ part & d'autre. Qu'on avoit tenu ſur cela un
 „ Conſeil extraordinaire au Palais, où il fut re-
 „ ſolu d'aſſembler toutes les forces des Alliez,
 „ pour aller attaquer quelque quartier de l'Ar-
 „ mée de Mr le Duc d'Orleans, dans l'eſperance
 „ que ſi l'on venoit à remporter quelque avantage,
 „ cela rameneroit les eſprits des Catalans, mais
 „ que l'arrivée de l'Archiduchèſſe & du ſecours
 d'Italie

des Princes &c. Octobre 1708. 245

» d'Italie, ayant occasionné des fêtes publiques;
» dans lesquelles on a fait couler des fontaines
» de vin, donné des spectacles publics, & jetté *Arrivée*
» au peuple des quarts & huitième de Reales, *de l'Archi-*
» pour environ cinq cens livres, cela avoit calmé *duchesse en*
» les esprits, & attiré des acclamations, de *vive Catalogne.*
» *le Roi & la Reine son Epouse.*

III. Tout ce recit n'est pas entierement fa-
bleux, puisqu'il est certain que le Prince de *Apparence*
Darmstadt & le General de Staremberg ayant *d'une Ba-*
assemblé toutes les troupes réglées & les milices *taille qui n'a*
du País, au nombre de près de trente mille hom- *pas eu des*
mes, marcha en avant vers la viguerie d'Agra- *suites.*
mont, avec toutes les dispositions nécessaires
pour donner Bataille. Lors que Mr. le Duc d'Or-
leans en fut averti, il rassembla tous les quartiers
les plus voisins, & quoique son Armée fut beau-
coup inferieure, à cause des détachemens qu'il
en avoit faits pour le Royaume de Valence, &
pour les sûretés des Frontieres d'Aragon, il ne
laissa pas de s'avancer dans la plaine d'Agramont
pour aller au devant de l'Armée des Alliez; le 9.
Août S. A. R. fit distribuer la poudre & les bâ-
les aux Soldats; Le 10. on battit la generale &
& on se crut à la veille d'une action; mais les
partis qui avoient été battre l'estrade, étans arri-
vez au Camp avec quelques prisonniers, on fut
averti que le General Staremberg, ayant eu des
contr'ordres de la Cour de Barcelonne, s'étoit ar-
rêté à Cervera où il se retranchoit.

Ces avis étant confirmés par les deserteurs,
S. A. R. fit tendre les Tentes à Agramont, où
il y avoit une assez grande abondance de foura-
ges à quelques lieues à la ronde; mais l'Armée
auroit beaucoup souffert par la disette d'eau, la
Riviere de Sio étant à sec, (parce que les Ha-
bitans

bitans de Tarofa & de Palagals, avoient fait des retenues pour conduire les eaux à travers de leurs terres,) si S. A. R. n'avoit envoyé un détachement pour rompre ces Dignes, dont la plupart étoient à la portée du Camp des Alliez, qui ne s'y opposerent pas; & depuis ce tems là, l'eau ayant coulé dans le lit de la Riviere, l'Armée de France n'en a pas manqué.

L'Archiduchesse fait son entrée à Barcelonne.

IV. Ce fut le 26. du mois de Juiller, que l'Archiduchesse débarqua dans la Baye de Mataro, cinq lieuës à l'Orient de Barcelonne: elle s'y reposa quatre jours; le 31. elle alla coucher à St. Martin, à une lieuë de Barcelonne, où le Prince son Epoux l'ayant jointe le premier du mois d'Août, ils firent le même jour leur entrée publique dans cette Capitale, & ayant été mettre pied à terre dans l'Eglise de Ste. Marie, l'Archevêque de Taragone leur donna la benediction nuptiale.

M. du Cassé de retour d'Amerique en Espagne.

V. Mr. du Cassé Chef d'Escadre, est arrivé au Port du passage, entre Fontarabie & St. Sebastien sur la côte de Biscaye, où il a escorté la Flotte Espagnole, venant de la Havana & autres Isles de l'Amerique, richement chargée; cette arrivée a détruit ou fort diminué ce qu'on avoit débité en Angleterre, sur des avis de la Jamaïque, que cette flotte avoit été battuë, enlevée, ou dispersée par une Escadre Angloise, de maniere qu'il étoit impossible qu'il en vint aucun Vaisseau cette année en Europe. Des lettres de Londres du 4. Septembre sont même convenues que Mr. du Cassé avoit enlevé sept Vaisseaux Marchands, venans de la Jamaïque en Angleterre, avec toute leur charge & leurs équipages; ce qui pourra dédommager les Espagnols du Galion que les Anglois disent avoir pris dans les Mers d'Amerique.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **M**onsieur le Marquis de Ruffé, qui fut fait prisonnier à la Bataille d'Oudenarde, a été échangé avec le Comte de Donah Lieutenant General des Troupes Hollandoises, qui fut pris à la Bataille d'Almanza. On se dispose à une entrevûe sur la fin de la Campagne, pour faire un échange general des Prisonniers.

Prisonniers
de guerre.

A propos des Prisonniers de guerre; les Relations étrangères ont si fort exagé le nombre des Soldats François que les Alliés firent à l'action d'Oudenarde, que leurs Auteurs ne doivent pas trouver mauvais si l'on éclaircit une verité qu'ils ont sans doute ignorée; Pendant le Combat on fit peu de Prisonniers de part & d'autre; mais la nuit Mr. de Marlborough ou le Prince Eugene, s'aviserent d'une ruse, qui leur réussit allés bien; Ils envoyerent plusieurs Tambours à la tête de leur Camp, qui battirent la retraite à la Françoisise, & quelques Officiers François Refugiez, criant à moi Picardie, à moi Piémont, Chartres, &c. quantité de Soldats allerent les joindre croyant que c'étoit leurs corps: & comme la nuit multiplie toujours les estres, les Exprés qui furent dépechez à Bruxelles, à la Haye & à Londres, prenant un nombre certain pour un incertain, annoncerent d'abord 9000. Prisonniers de l'aîle gauche des François, bien qu'il n'y en eût pas un seul; parce que cette aîle n'avoit pas combatu, à cause de la mauvaise disposition du terrain;

rain : Ceux qui furent pris étoient presque tous de l'aile droite ; & suivant l'état qu'en ont fait Regiment par Regiment, les Commissaires nommés pour donner la subsistance à ces Prisonniers, (comme cela se pratique dans pareilles occasions,) on a trouvé que ce prodigieux nombre de Soldats, n'alla qu'à dix sept cens quarante un, y compris les Sergents : C'est un fait certain & véritable, dont les Registres dignes de foi font mention : De ce nombre on doit encore diminuer ceux qui se sauverent de Bruxelles & des autres Villes du Brabant, favorisez par les Bourgeois & les Païsans qui leur donnerent des habits pour les déguiser ; Il en revint à Gand dans cet équipage de plusieurs Regimens ; Les Officiers Generaux des Alliez, ni les Deputez de Messieurs les Etats Generaux n'en disconviennent pas ; & si les Ecrivains d'Hollande qui doivent faire gloire de dire la verité, veulent consulter ces Seigneurs, ils conviendront que dans cette occasion, on n'avance rien ici qui ne soit conforme à la verité : On ne s'attend pourtant pas qu'ils rectifient ou corrigent l'erreur qui s'est glissée sur ce sujet dans leurs imprimez ; cela surprendroit trop les lecteurs qui ne sont pas accoutumez d'y trouver ces corrections, en ce qui regarde la perte des François ; Ceux qui se donnent la peine de supputer à la fin de chaque Campagne, les François que les Gazettes étrangères ont tué ou faits prisonniers, s'étonnent que le Roi T. C. ait encore des Armées sur pied, & que les Provinces de son Royaume ne soient pas desertes depuis long-tems.

II. Mr. le Maréchal de Tessé est parti le 2. Septembre pour aller à Rome, avec le Caractere de Mr. de Tessé à Rome d'Ambassadeur extraordinaire de France : on assure

des Princes &c. Octobre 1708. 249.

re qu'il passera dans quelques autres Cours d'Italie, pour y exécuter les Commissions dont il est chargé. On jugera plus solidement des ordres qu'il porte par l'exécution, que par le raisonnement vagues & incertains qu'on a tenus à son départ.

*Ambassadeur
extraordinaire
de France.*

III. Le Roi a donné à l'Evêque de Troyes, l'Abbayé de St. Loup, vacante par la demission de l'Abbé Fautrier.

*Nominations
ou change-
ment de Be-
nefices.*

Mr. Chapellier Doyen de St. Germain de Lauerxerois, ci devant Official & Chanoine de Nôtre-Dame, a resigné son Doyenné, qui rapporte dix mille livres de rente à Mr. l'Abbé d'Aguessau.

IV. Le 21. du mois d'Août, Mr. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, accompagné de Mr. le Marquis d'Antin, Inspecteur general des Bâtimens, Mr. de Côté premier Architecte, & de plusieurs Entrepreneurs, allerent l'après-midi dans l'Eglise Nôtre-Dame, pour prendre les dernieres mesures pour achever le Maître Autel de cette Eglise, suivant l'intention du feu Roi Louïs XII. Ce qui donna lieu à reprendre la continuation de ce grand ouvrage, (interrompu par les tems fâcheux des guerres) c'est la generosité avec laquelle Mr. de la Porte Chanoine de la même Eglise, qui est âgé de 82. ans, a offert d'y contribuer dix mille livres tous les ans pendant qu'il vivra; à condition que le Roi s'obligerait de faire rendre cette somme à l'Hôtel-Dieu, après la mort du Chanoine, qui en fera les avances sans intérêt. Sa Majesté informée de la pieuse intention de ce bon vieillard, ne s'est pas contentée d'assigner des fonds pour remplacer à l'Hôtel Dieu, les avances de Mr. de la Porte, Elle en a aussi marqué d'autres pour fournir vingt mille livres tous les ans, de sorte qu'on employera dix mille écus annuellement à la construction de ce superbe Au-

*Autel de l'E-
glise de Nô-
tre Dame de
Paris.*

rel, jusques à ce qu'il soit dans sa perfection. Mr. de la Porte est le même qui donna à l'Eglise de Notre-Dame de Paris, il n'y a pas long-tems, un Soleil pour le S. Sacrement, de la valeur de seize mille livres.

*Procès de
l'Archevê-
que de Tou-
louse contre
son Chapitre.*

V. Il y a un Procez au Parlement de Paris, entre Mr. Archevêque de Toulouse & le Chapitre de St. Etienne de la même Ville; c'est au sujet des droits honorifiques du Prevôt, qui est la principale & la premieré dignité de ce Chapitre: La cause fut plaidée le neuf du mois d'Août en pleine Audience, où les Avocats de part & d'autre n'oublierent rien pour soutenir les droits de leurs Parties; celui de Mr. l'Archevê-
 „ que dit entre autres choses: qu'il étoit surpre-
 „ nant de voir presque deux Archevêques
 „ dans une même Ville; d'y voir divisé
 „ l'Episcopat, qui n'est qu'un; Que le Prevôt de
 „ St. Etienne avoit dans l'Eglise un Trône comme
 „ l'Archevêque, & qu'en plusieurs choses; il par-
 „ tageoit avec lui la juridiction Episcopale: Il
 „ s'étendit ensuite sur la gloire & l'avantage de
 „ l'Episcopat; tout ce qu'il en dit fut fort recher-
 „ ché, & les raisons soutenues avec beaucoup de
 „ vigueur; quelques-uns des Auditeurs y aperçu-
 „ rent des invectives, qui échappent souvent à la vi-
 „ vacité & au zele des Avocats.

Celui du Chapitre parla aussi avec beaucoup de feu contre Mr. l'Archevêque de Toulouse, il alla même du particulier au general, lors qu'il
 „ dit: qu'il étoit de l'interêt du Roi & de l'Etat
 „ d'abaisser un peu cette autorité sans bornes,
 „ que se donnoient en France la plûpart des
 „ Evêques; qu'ils portoient cette autorité à un
 „ tel degré, qu'elle faisoit gemir les peuples;
 „ que tout ploït sous le joug de leur puissance
 énorme

des Princes Ec. Octobre 1708. 251

„ énorme, & que le Clergé même étoit réduit
„ dans un esclavage réel & honteux; n'osant ni
„ se plaindre, ni s'élever contre une autorité
„ pareille; Il s'étendit ensuite sur les faits parti-
culiers qui regardoient l'Archevêque contre le-
quel il plaidoit; l'Avocat employa des termes
fort éloignez du respect humain qu'on doit avoir
pour tous les Prelats, quoi qu'ils ne soient pas
tous parfaits imitateurs des Apôtres: mais il re-
specta le merite personnel, & donna les louanges
qui étoient dûs aux Prelats, qui ne se laissant
point éblouir à la vanité d'une gloire mondaine,
ne se servent de leur autorité spirituelle, que
pour ramener les brebis égarées dans le Bercaïl
par la douceur, la prudence, la charité, en un
mot par un exemple véritablement Apostolique.

VI. Le General des Augustins trouvant que le
Saint Esprit n'avoit pas répandu assez de lumieres
aux Religieux de son Ordre du grand Convent
de Paris, dans le choix qu'ils avoient fait d'un
Prieur, ce General a cassé leur élection, & a
nommé de son autorité pour remplir cette Pla-
ce, le Pere Cortin, Docteur de Sorbonne.

*Prieur des
Augustins de
Paris.*

VII. Le Pape envoya dernièrement un Bref à
l'Official de Paris, au sujet des Religieuses de
Port Royal des Champs; par lequel Sa Sainteté
leve toutes les censures & l'interdit dont elles
ont été liées jusqu'à present, & rétablit par là le
calme dans ce Monastere, en ce qui regarde la
conscience; mais en même-tems il est ordonné à
l'Official de proceder à l'extinction de ce Con-
vent; d'en supprimer tous les privileges, d'en fai-
re prendre tous les ritres, & d'en declarer tous
les immeubles appartenir aux Religieuses de Port
Royal de Paris: de sorte qu'après la mort de
dix-sept Religieuses & neuf Converses qui restent

*Bref du Pape
touchant les
Religieuses de
Port Royal.*

à Port Royal des Champs, il n'y aura plus dans ce Monastere ni Office, ni clôture; mais ce ne fera qu'après la mort de la dernière de ces vingt-six filles; en attendant on prendra sur la totalité des revenus du Monastere, une somme annuelle de cinq mille deux cens livres, sur le pied de deux cens livres de pension pour chacune de ces Religieuses & Convertes; à mesure qu'elles mourront, on diminuera la totalité des pensions de 200. livres. Que dès à present les Dames de Port Royal de Paris, entreront en possession des fonds appartenans à ce Monastere. Au commencement de ce Bref, on trouve dans toute son étendue une Bulle du Pape Paul II. sur l'attention qu'on doit apporter, à l'égard de l'extinction des établissemens Ecclesiastiques, & l'alienation des biens qui en dépendent.

Arrêt touchant les Moyes.

VIII. Par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 21. Août 1708. on a prorogé jusqu'au premier d'Octobre la diminution des especes d'or & d'argent, qui devoit arriver au premier Septembre sur le pied dont nous l'avons marqué le mois dernier.*

M. Bignon Prévôt des Marchands.

IX. Le 16. du mois d'Août, Messire Jérôme Bignon, Conseiller d'Etat fut élu Prévôt des Marchands à Paris, pour succeder à Mr. Boucher d'Orsay. Ce choix qui ne pouvoit tomber sur un plus digne sujet, fut agréé du Roi & approuvé de tout le public. Les Sieurs Blothin & Regnault, furent aussi élus Echevins de la Ville, à la place des Sieurs Scoujon & Denis.

Retour du Roi à Versailles.

X. Le 27. du même mois, le Roi suivi de toute sa Cour, partit de Fontainebleau, alla coucher à Petit-Bourg, dans la superbe maison de
Mr.

* Voyez Septembre pag. 155.

des Princes &c. Octobree 1708. 253

Mr. le Marquis d'Antin, & le lendemain Sa M. arriva à Versailles.

XI. La grande Flotte d'Angleterre sous les ordres de l'Amiral Bings, (sur laquelle on avoit embarqué dix mille hommes, pour aller faire une irruption sur les Côtes de France, dont on se promettoit à Londres & ailleurs de grands succès,) parut le 13. Août près d'Ambleteuse & aux environs de Boulogne; le lendemain l'Amiral Anglois envoya soixante Chaloupes chargées de troupes qui débarquerent à terre; le projet étoit de se saisir du Port d'Ambleteuse ou de celui de Boulogne, pour avoir par là une libre communication avec l'Angleterre, & de s'emparer de la Comté d'Artois, afin de couper la communication de Nieuport, Dunkerque, Calais, d'Ypres & de St. Omer avec la Picardie, & par consequent avec Paris; parce que Milord Marlborough devoit détacher un gros Corps de troupes après la prise de Lille vers Bethune & St. Venant. Il est surprenant qu'un si grand projet, ait été si mal soutenu; puis qu'à la vûë des seules milices du Bolonois, les Anglois se rembarquerent: Il est vrai que la Flotte alla le 17. tenter le débarquement vers Estaples à l'embouchure de la Conche; & y ayant trouvé les mêmes difficultez, le Chevalier Bings tint un Conseil de guerre, où les Officiers Généraux de terre & de mer assisterent; comme les obstacles leur parurent insurmontables, il fut resolu de remettre à la voile pour retourner en Angleterre, ce qui fut exécuté le 19. d'Août.

Cette expedition étoit d'une plus grande consequence, que celle que les François tenterent sur l'Ecosse l'hiver dernier; la saison étoit plus avantageuse, la France n'avoit ici aucune Armée na-

Descente des Anglois sur les Côtes de France in-fructueuse.

Reflexions sur cette entreprise.

vale

vale pour s'y opposer ; les Armées de terre étoient trop éloignées & occupées, pour pouvoir venir assez tôt au secours du Bolonois & de l'Artois ; les Alliez avoient au contraire deux grosses Armées près de Lille & de Menin, l'une desquelles pouvoit aisément donner la main à la nouvelle Armée débarquée ; le peril paroissoit inévitable pour les uns, & le succès immanquable pour les autres ; cependant la retraite de la Flotte persuada au public, que ce grand projet est échoué.

Convenons d'un fait que personne ne contestera équitablement ; n'est il pas vrai que si les François avoient fait une pareille tentative en Angleterre ou dans quelque'autre Province dépendante des Puissances alliées, toutes les gazettes étrangères se seroient étenduës, & auroient repeté plus d'une fois, *que l'entreprise étoit temeraire & mal concertée* ? n'auroit-on pas vû des couriers extraordinaires dépêchez jusqu'aux extrémitez de l'Europe, y porter *cette grande & cette agréable nouvelle* ? auroit on manqué d'assigner des jours de jeûne & d'actions de grâces, afin que les Predicateurs s'étendissent sur un événement si considerable, & flataient les peuples de l'avantage qu'ils pouvoient esperer de la continuation de la guerre ? Sur toutes choses, la Cour d'Angleterre n'auroit-elle pas été fatiguée des complimens des Ministres des Puissances liguées contre les deux Couronnes, & d'une infinité d'adresses de felicitacion de toutes les Provinces & Communautez du Royaume ? Tout cela n'auroit pas manqué ; en France on n'en dit presque mot, & si l'on en a parlé, ce n'est qu'avec la modestie & les circonstances, qui devoient toujours accompagner les écrits destinez à donner des instructions pour l'histoire du tems.

des Princes &c. Octobre 1708. 255

XII. Le 14. Août il y eut en Provence un *Tremblement de terre arrivé en Provence.* tremblement de terre assez violent pour renverser des Eglises & des maisons dans plusieurs endroits , principalement à Manosque, qui est une petite Ville proche de la Durance, à environ neuf lieues au dessus d'Aix, en tirant du côté de Cisteron.

Le 17. du même mois on ressentit une autre secoussé beaucoup plus violente, car ayant fendu les rochets des montagnes voisines, il en sortit par quatre differents endroits une vapeur de soulfre, dont l'odeur étoit insupportable, qui fut suivie de torrens d'une eau qui parût d'abord noire, ensuite bleuâtre, & après assez claire: cet événement confirme le sentiment de ceux qui depuis long tems ont soutenu, qu'il y avoit des concavitez sous les montagnes de Manosque avec des mines de soulfre & de bithume.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **D**enis, surnommé le Tiran, avoit raison *La Couronne* de dire, *que l'éclat d'une Couronne, la ne met pas à magnificence de la Cour, ni les hommages des l'abri de la Courtisans, ne suffisoient pas pour rendre un homme crainte.* *me tranquille.* Pour en persuader Dimocles, qui estimoit ce Prince le plus heureux de tous les hommes, parce qu'il n'envifageoit que ses richesses, sans faire nulle attention à ses craintes & à ses chagrins; Denis le convia à manger à sa table, le fit placer sur un lit d'or, environné de toute sa vaisselle d'or & d'argent, lui fit servir les mets les plus rares & les plus delicats; mais dans le
tems

tems qu'il goûtoit une felicité imaginaire, il aperçut au plancher une épée nuë, entichie de Diamans & de pierrieres, qui n'étant fuspenduë que par un crin de cheval, pendoit directement fur la tête nuë de Dimocles, & mettoit par consequent fa vie en danger, dans le tems qu'il se croyoit fort heureux.

Trifte condition des Princes d'Italie.

II. Il y a quelque chose d'aprochant dans la condition d'aujourd'hui de la plus grande partie des Princes d'Italie: ils se réjouiïïoient des progresz des Imperiaux en Lombardie, ils s'estimoient heureux d'avoir tels voisins, les uns les ont favorisez directement, les autres indirectement, le Pape même leur a donné un libre passage à travers des Etats de l'Eglise, pour s'aller emparer du Royaume de Naples; leur a fait fournir *gratis*, non seulement d'abondantes Etapes, mais aussi toutes les autres commoditez jusques au superflu & au délectable: Qu'est-ce qu'ont produit tous ces accueïls & tous ces bienfaits? Le S. Pere a été le premier insulté; les autres Princes, comme des nouveaux Dimocles, voyent le danger qui les menace, heureux s'ils peuvent l'éviter.

Le Cardinal Grimani fait publier un Decret contre le Saint Siége.

III. A peine le Cardinal Grimani eut pris possession de la Viceroyauté de Naples, qu'il fit publier un Decret Imperial contre le Pape & les Immunitéz de l'Eglise dans ce Royaume-là; cette Publication s'est faite au nom & de l'autorité de la Cour de Barcelonne; voici en substance ce que contient cet Acte foudroyant contre le Saint Siége.

1. Il est défendu de prendre à l'avenir l'Investiture du Pape pour les deux Royaumes de Naples & de Sicile; parce que ce ne sont pas des Fiefs Ecclesiastiques, comme on l'a faussement crû jusques à present.

2. Que les Etats d'Avignon & de Benevent doivent être restituez a la Couronne de Naples, ayant été injustement usurpez l'un par Clement VI. à la Reine Jeanne, & l'autre par Pie II. à Ferdinand.

3. Que tous les Evêchez du Royaume, dont il y en a presentement 24. seront a la libre disposition du Roi de Naples, & que pour cet effet la transaction passée entre Clement VII. & Charles-Quint, sera & demeure dès a present annullée.

4. Qu'il y aura une alternative pour la collation des Benefices entre la Datterie & les Evêques, qu'on les conferera aux Diocezains, excepté ceux qui sont reservez, & que Sa Majesté trouvera à propos de se reserver par les suites.

5. Que les Benefices du Royaume, dont les Externes des Colleges & Seminaires d'hommes jouissent, doivent être transferez à des Nationaux, à la disposition du Roi, qui seul peut imposer des pensions.

6. Que les Datteries ne pourront plus reserver des pensions sur des Evêchez & autres Benefices, & que celles qui sont déjà imposées, sont dès à present supprimées, Sa M. se reservant la liberté d'en disposer comme elle le jugera à propos.

7. Que les Evêchez & autres Benefices du Royaume, ne seront plus tenus de payer les Annates, à la Chancellerie, lors de l'expédition des Bulles de Rome.

8. Qu'on ne pourra pas assigner à Rome les Laiques du Royaume de Naples, pour cause non apparente à la jurisdiction Ecclesiastique, sans le consentement du Roi; & les Ecclesiastiques ne pourront pas appeller à Rome après avoir été jugez par les Juges ordinaires Metropolitains.

9. Qu'aucun Monastere, ni Abbaye reguliere

ne pourra être imposée à aucune taxe ou contribution prétendue par le St. Siege.

10. Qu'on supprime dès à present le Tribunal de la Nonciature à Naples, le Nonce n'étant qu'un Collateur des dépouilles, qui n'a été inventé que pour l'entiere destruction du Royaume.

11. Que le Tribunal de l'Eglise de St. Pierre, fera aussi entierement annullé.

12. Et enfin que les charges des Legs pour la Statuation soient conferées aux Ordinaires, & que les amandes des coupables soient employées à la reparation des pauvres Eglises.

*Lettre &
Manifeste de
l'Empereur
contre le St.
Siege.*

IV. Ce Decret n'est pas la seule pièce que la Cour Imperiale a fait paroître en Italie contre le St. Siege; Au mois de Juillet le Comte de Caunitz Auditeur de Rotte pour la Nation Allemande, distribua à la plus grande partie des Cardinaux une Lettre circulaire de l'Empereur, accompagnée d'un Memoire en forme de Manifeste, par lequel il attaque la Puissance temporelle du Pape & du Sacré College; l'Auteur souïent, „ que si l'on veut établir cette Puissance sur les „ anciennes donations faites à l'Eglise par les „ precedens Emperours, elles sont nulles d'elles „ mêmes, si elles ne sont point confirmées & „ ratifiées par un consentement unanime de tout l'Empire. Il me paroît que dans cette occasion la Cour Imperiale fournit des raisons de nullité à Mr. l'Electeur de Baviere, & aux Successeurs du Duc de Mantouë, contre les donations qu'il vient de faire en faveur de l'Electeur Palatin & du Duc de Savoye: puisque très-certainement Sa M. I. ne les a pas accompagnées d'un *consentement unanime des Etats de l'Empire*; car la plus grande partie des Membres du Corps Germanique se plaignent de ce que cette transmutation
d'Etats

d'Etats n'a pas même été proposée a la Diette de Ratisbonne, quoique les Donataires ayent déjà pris possession des choses données.

Pour revenir au manifeste de l'Empereur ; Sa
„ M. I. déclare nulle les censures du Pape contre
„ ceux qui ont fait payer des contributions aux
„ Ecclesiastiques des Etats de Parme, les déclara-
„ rant Fiefs de l'Empire & non pas de l'Eglise :
„ on trouve dans ce Memoire, en termes formels,
„ que l'Empereur est resolu de poursuivre
„ en Italie les droits de l'Empire, sur tous les
„ Etats, (on n'en excepte aucun, pas même
„ ceux de Venise, ni du Duc de Savoye son fi-
„ dèle Allié,) lors qu'ils ne prouveront pas par
„ des titres bien authentiques, que la possession
„ leur en a été concédée par les Empereurs ses
„ Predecesseurs, du consentement de tout l'Em-
„ pire ; tout le reste, (quelque longue possession
„ que puissent alleguer les Princes,) doit être
„ regardé comme des usurpations faites sur l'Em-
„ pire Romain.

Ensuite de cette Declaration, on fit signifier au Duc de Parme qu'il eût dans quinze jours à faire hommage de ses Etats à l'Empereur, à peine de confiscation. Voilà quels sont les fruits que le St. Siege & les autres Puissances interessées aux Etats d'Italie, commencent de cueillir du passage qu'ils ont donné aux Imperiaux. On peut dire que l'Empereur regnant a de grandes vûes ; ce n'est pas à moi à décider si elles sont également justes, ni si les Princes d'Italie se mettront en état de le boiner ; ce qu'il y a de certain, c'est que S. M. I. ne les menage pas assez pour nous persuader qu'elle les craint ou qu'elle se contentera d'une simple menace pour les effrayer. Les forces qu'elle a en Italie ne sont pas à la verité assez

considérables pour exécuter ses projets cette année-ci ; & l'on peut dire que du succès de cette Campagne dépend la guerre ou la paix d'Italie ; Car si les Alliez venoient à remporter en Flandres les avantages dont ils se sont flattés, il est très-probable, que le Prince Eugene repassera la Campagne prochaine en Italie avec une Armée considérable pour achever ce qui n'aura été qu'ébauché ; celle-ci c'est pour faciliter l'exécution de ces projets que Mr. le Duc de Savoye & le Comte de Thaur ont été chargés de s'emparer des principaux passages, par lesquels les Princes d'Italie pourroient tirer quelques secours de France si elle se trouvoit en état de leur en envoyer.

*Assemblée de
Cardinaux à
quel sujet.*

V. Le 22. Juillet, trente-quatre Cardinaux, qui se trouverent à Rome, s'assemblerent chez le Cardinal Carpegna, comme le plus ancien ; Ils y tinrent une Congregation d'Etat touchant la situation fâcheuse des affaires d'Italie, & principalement sur celles qui regardent l'Etat Ecclesiastique ; on y examina la Lettre & le Memoire de l'Empereur, que l'Abbé de Caunits leur avoit remis, comme nous l'avons remarqué ; il y fut résolu à la pluralité des voix, que les mesures les plus convenables à l'état present des affaires, c'étoit de mettre incessamment une Armée sur pied, pour deffendre les Etats & les droits du St. Siege ; que le Pape seroit prié d'envoyer des ordres à ses Nonces dans les Cours d'Italie, pour y negocier des alliances convenables à leurs intérêts communs, en leur representant vivement le danger dont ils étoient également menacez ; & que les autres Puissances étrangères seroient invitées d'y entrer : De maniere que le St. Siège est résolu de soutenir la guerre que l'Empereur lui fait, sans pourtant la lui declarer.

VI. A peine eut-on connoissance de cette resolution, que les Seigneurs signalerent leur zèle pour la Patrie, les uns à l'envi des autres. Le Prince Pamphilio donna cent mille écus. Le Cardinal son frere quatre-vingt mille; Le Prince Borghese pareille somme, avec cent chevaux pour des Officiers de Cavalerie; Le Cardinal Marescoty envoya à l'Hôtel de la Monoye pour cent mille écus de Vaiselle d'argent, pour en fraper des especes: les autres zelez se font signalez à proportion de leurs biens & de l'état de leurs familles; L'exemple de ces Seigneurs Romains donna de l'émulation au peuple, & ne contribua pas peu à la facilité des enrôlemens dans les principales Villes de l'Etat Ecclesiastique, & même à la Campagne.

*Preparatifs
de guerre à
Rome.*

Voilà de beaux commencemens & d'assés heu-
reuses dispositions pour la deffense du St. Siège;
mais de dire que ce zèle de Parrie soit souvenu,
c'est ce que l'on ne se sauroit persuader à Vien-
ne; On y croit les Italiens si amolis par les déli-
ces dans lesquels ils nagent depuis long tems,
„ qu'on se flatte qu'ils aimeront mieux souscrire
„ aux volontez de l'Empereur que de risquer de
„ s'y voir contraindre par la force des Armes;
„ que la plûpart des troupes d'Italie n'étant pas
„ accoutumées à resister au Soleil ni à la pluye,
„ auront plus de soin de leurs parasols que de
„ leurs armes: voilà l'idée désavantageuse qu'on
en a en Allemagne; & le mépris qu'on fait de
ces nouveaux ennemis que la Cour Imperiale
veut s'attiter sur les bras; l'évenement nous fera
connoître si le jugement désavantageux qu'on fait
de la bravoure des Soldats Italiens est juste.

VII. Au mois de Juillet on constitua prison-
nier à Rome l'Abbé de Rivaroles Genois de na-
tion,

Abbé Rivarion, qui étoit fort avant dans la confiance du Pape, & Cardinal Grimani: on debita d'abord que c'étoit pour le punir de ce qu'il avoit fait des vers satiriques contre les Homelies ou Sermons que le Pape avoit prêché les grandes fêtes; mais la maniere dont on s'y prit pour se saisir de sa personne, la question qu'on lui donna, & la Sentence de mort prononcée contre lui, (qui fut exécutée le 4. du mois d'Août) est une preuve que son crime étoit d'une autre nature que celui que le vulgaire lui imputoit; Il est vrai que la Cour de Rome fut bien aise de faire répandre ce bruit, afin de ne pas trop effaroucher ses complices. Voici au vrai le fondement de cette Procédure, & telle que le criminel a lui même avoué dans les douleurs de la question, & qu'il a confirmé dans son Testament de mort.

Cet Abbé entretenoit une secreete correspondance avec le Cardinal Grimani, & avec d'autres Ministres qui n'étoient pas moins suspects à Sa Sainteté: On avoit amassé beaucoup d'Armes & de Munitions de guerre dans le Palais qu'il occupoit; Il devoit recevoir chez lui plusieurs Officiers & Soldats Allemans, qui devoient venir de Naples par petites bandes, pour exécuter à jour nommé un projet des plus surprenants; Les lettres particulieres de Rome en ont parlé en ces termes.

„ Le Cardinal Grimani avoit déjà fait marcher sur les frontieres d'Abruzzo du côté d'Alatri, (qui n'est qu'à trente-cinq mille de Rome, qui sont environ seize lieues de France,) un corps de troupes, la plupart Cavalerie, qui devoient se trouver aux Portes de Rome, pour se saisir de cette grande Ville, & principalement du Château St. Ange, par le moyen de l'Abbé

„ l'Abbé Rivaroles ; lequel avoit promis que
„ pendant la nuit il feroit mettre le feu à tous
„ les Magazins de foin de differents quartiers, &
„ principalement dans le Bourg de St. Pierre,
„ proche le Château St. Ange ; afin que pendant
„ que la garnison feroit occupée à l'éteindre,
„ les Allemans cachez dans son Palais s'empa-
„ rassent de cette Forteresse, & une autre troupe
„ devoit en même-tems égorger la garde de la
„ Porte par où les Imperiaux devoient entrer ;
„ Dés qu'il auroit été jour, on devoit jeter beau-
„ coup d'argent au menu peuple ; & pour se le
„ rendre plus favorable, on lui auroit donné le
„ pillage des Palais & riches maisons de ceux
„ dont les portes auroient été marquées avec de
„ la croye rouge, en les exhortant de respecter
„ celles qui seroient marquées de blanc. C'est un
„ Prêtre au service du Cardinal Grimani, qui
„ decouvrit le complot au Pape, n'ayant pas vou-
„ lu confier le secret à aucun Ministre de Sa Sain-
„ teté.

Le Pape averti de cette Conspiration, fit ap-
peler le Fiscal & le Barigel sous pretexte de se
plaindre du peu de Police qui s'observoit sur les
Marchez de Rome ; mais les ayant entretenus en
particulier du dessein qu'il avoit de faire prendre
Rivaroles, Sa Sainteté leur donna des ordres très-
précis là-dessus. Pour les mieux exécuter, le Ba-
rigel s'étant déguisé en Officier avec quelques
Sbires, alla la nuit avec deux Chaises de
Poste descendre au Palais de l'Abbé, disant qu'il
venoit de Naples avec des Lettres de son Emi-
nence Grimani ; A cet avis l'Abbé alla recevoir
les nouveaux venus en Robe de Chambre, qui
se saisirent de sa personne, & avec un coup de
chifflet, le Fiscal arriva avec un Greffier, soutenu
d'une

d'une troupe de Sbires, qui s'emparerent du Palais; par l'Inventaire qu'on fit des effets, on y trouva non seulement les armes & les munitions, mais aussi les lettres & les autres papiers de dangereuse consequence, qui ont prouvé toute la conspiration: On n'a pas parlé ouvertement des complices; mais à peine la capture de l'Abbé Rivaroles fut divulguée, que plusieurs creatures du Cardinal disparurent de Rome, dont quelques-unes l'ont été joindre à Naples; on ne fait pas encore ce que sont devenus les autres. Quant à l'Abbé ayant été dégradé par le Vicegerant, il fut décapité le 4. Août.

Princes d'Italie levont des troupes.

VIII. Toutes les lettres d'Italie nous assurent, que les principales Puissances de cette partie de l'Europe, levoient des troupes, soit pour deffendre leur liberté commune, soit pour veiller à leurs interêts particuliers, & en imposer à ceux qui voudroient les insultér.

Le Pape refuse passage aux Impériaux.

IX. Dans le tems que l'Empereur s'emparoit d'une partie des Etats de l'Eglise, il fit demander à Sa Sainteté au mois d'Août le libre passage & les étapes pour six mille hommes d'Infanterie & pour deux mille chevaux, que Sa M. I. supposa de vouloir encore faire passer dans le Royaume de Naples; mais le Pape qui n'a pas lieu de douter que ces troupes sont les ennemis, a rejetté cette demande comme irraisonnable & en même-tems insultante. Il y a apparence que la Cour Imperiale s'attendoit à ce refus, & qu'on n'a fait cette demande au St. Siège que pour avoir occasion de lui faire une nouvelle querelle.

Progrez de Mr. de Savoie.

Mr. le Duc de Savoie ayant débouché par la Vallée d'Aoste, & par le Mont Cenis, s'empara d'abord du Chablais & du Faucigny; S. A. R. s'avança jusqu'à Saint Jean de Moriene, à la Cham-

Chambrie, & à St. Remi sur la riviere d'Arc, dirigeant sa route vers Chamberi, Capitale du Duché de Savoye; son principal dessein étoit de reprendre cette belle Province, & de pénétrer par là dans cette belle partie du Dauphiné, qu'on nomme le *Viennois*, afin de s'approcher de la riche Ville de Lion; mais Mr. le Marechal de Villars ayant assemblé l'Armée de Franche proche le Fort de Barraux, audeffous de Montmelian, étoit en état de traverser les desseins de Mr. de Savoye.

Ces difficultez ou les raisons de politique dont nous parlerons plus bas, obligerent ce Prince de rebrousser chemin, afin d'aller par les Vallées de Bardonnanche, & d'Oulx gagner le Mont Genevre, descendre vers Quayras, afin de s'emparer d'Ambrun, qui est une Ville Archiepiscopale sans Fortification: Il devoit en même-tems faire avancer un Corps d'Infanterie entre le Col de Lautaret & le Val de Monestier, & par ce moyen il auroit coupé toute communication à Briançon, Fenestrelles, Exilles, & autres Postes qui voifinent le Marquisat de Suze & la Principauté de Piemont. Mr. le Duc de Savoye fut encore prévenu dans cette seconde entreprise, car le Comte d'Artagnan, exécutant les ordres du Marechal de Villars, arriva à Briançon avec les troupes qu'il amenoit de Provence; Il empêcha que les Savoyards n'occupassent le Val de Monestier, par où Mr. de Villars, (qui venoit du Fort de Barraux à grandes journées,) devoit passer. Ce Marechal arriva le 8. Août à Briançon, & les troupes qui le suivoient avec une extrême diligence, y arriverent le 10. du même mois.

Mr. le Duc de Savoye s'étoit déjà emparé de la Vallée d'Oulx & du Col de Sestieres, & gagné les hauteurs du Mont Genevre, qui n'est qu'à
deux

deux lieuës de Briançon : le Comte de Muret fut détaché avec treize Bataillons pour aller attaquer les troupes de Savoye les plus avancées ; à l'approche des François elles abandonnerent le Mont Genevre, & descendirent à Sezane sur la Doria, où S. A. R. avoit pris son quartier. Le onze Mr. de Villars détacha environ trois mille hommes, sous les ordres du Marquis de Thouy, qui forcerent les Savoyards, & les chasserent des deux Sezanes l'épée à la main & sans Canon ; on assure qu'ils y perdirent près de mille hommes, & que les François n'eurent que trente hommes tuez & 67. blesez. Cela se passa à la vûe de Mr. le Duc de Savoye, qui étoit sur les hauteurs de Sestieres, avec la plus grande partie de son Armée.

Ce Prince se dedommagea de cette perte par la prise du Fort d'Exilles sur la Doria à deux lieuës de Suze, qui se rendit au troisiéme jour ; la garnison qui n'étoit que de trois cens hommes fut faite prisonniere de guerre ; Celle du Fort de la Peyrouse, entre Suze & Pignerol sur la Frontiere de Piemont, distant d'environ sept lieuës de Turin, eut le même sort ; il y avoit quatre cens hommes, y compris ce que le Gouverneur en avoit mis dans une redoute construite à Palle Louïs, pour s'assurer le passage de la petite riviere, qui separe la Vallée de Pragelas de la Vallée de St. Martin : Cette dernière Vallée, que beaucoup de gens connoissent mieux sous le nom de *Vallée des Barbets ou Vandois*, s'est soumise au Duc de Savoye, qui en a toujours été le maître comme dépendante de la Principauté de Piemont ; mais au commencement de cette guerre, pour se mettre à couvert des insultes dont elle étoit menacée, les habitans demanderent la protection de la Couronne de France :
comme

des Princes &c. Octobre 1708. 267

comme ils ont vû l'Armée de leur Prince dans leur voisinage, ils sont rentrés sous sa domination.

S. A. R. voulant profiter de ces petits avantages, fit ensuite former le siege de Fenestrelle dans la Vallée de Pragelas, qui n'est qu'à trois lieues de Suze, & dont la Garnison faisoit souvent des courses dans le Piemont: nous n'avons pas encore pris sa reddition; mais comme l'Armée de Savoye occupe tous les passages par où l'on pourroit secourir cette Place, il est comme impossible qu'on puisse lui disputer cette conquête. C'est aparament à quoi se borneront tous les avantages de la Campagne de Mr. le Duc de Savoye; & quoiqu'ils répondent mal à ce que les Alliez avoient esperé de lui, ses Ministres & ses Partisans ne laisseront pas de faire sonner fort haut ses victoires pour lui procurer les subsides d'Angleterre & de Hollande; car si l'on cessoit de lui faire des liberalitez, il seroit à craindre qu'ils ne perdissent un allié si zélé: Ce Prince gagne plus par de petites conquêtes, que s'il en faisoit de trop grandes à la fois; La raison en est évidente; car si Mr. de Savoye dans une Campagne, avoit repris les Etats qu'il a perdus, (comme il auroit pû le faire celle-ci, s'il avoit suivi son premier projet,) les Alliez lui auroient laissé le soin de les conserver, & auroient cessé (à ce que croit son Conseil,) de lui payer les subsides qu'il en tire tous les ans.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en SUISSE depuis le mois dernier.

I. LA dernière Diette du Corps Helvetique
assemblée à Bade, n'a rien décidé touchant
l'affaire de Tockembourg; Les Députez des Can-

*Diette de
Bade infir-
Stuense.*

tons interessez bien loin de chercher des remèdes ramens de douceur pour étouffer ces broüilleries, n'ont fait que les aigrir par une opiniâreté à ne vouloir pas condescendre aux sentimens de ceux qui vouloient les accommoder.

Lettre contre le Sr. Provenchere II. On m'a adressé la lettre suivante, qu'on ne rend publique que pour détromper ceux qui auroient pû se laisser prévenir sur certains écrits disant Marquis de Roses.
quis de Roses.

De Bâle le 30. Août 1708.

MONSIEUR,

J'avois vû la lettre du Sr. Jean Baptiste Antoine Provenchere, se disant Marquis de Roses, écrite d'Ulme à Mr. le Prince Eugene de Savoye; j'avois, dis-je, vû cet écrit en manuscrit quelques mois avant qu'on l'eût imprimé en Hollande; ce qui me persuade que ce Libelle n'a pas été mis sous la presse de l'ordre, ni de l'aveu de ce Prince, comme vous l'avez crû. Le discernement de S. A. S. ne lui permet pas de prendre aisément le change; aussi la lecture de l'écrit du Sr. Provenchere, lui representa d'abord un esprit inquiet, peu solide, insultant & rempli d'une sottise vanité; Cependant, (à ce que nos correspondans de Bruxelles nous en écrivent,) pour s'éclaircir à fonds de la naissance, du genie, & de la capacité de cet homme-là, Mr. le Prince Eugene fit plusieurs interrogats là-dessus à des Officiers François de distinction, qui furent faits prisonniers de guerre à l'affaire d'Oudenarde, lesquels lui aprirent plus qu'il n'en falloit pour persuader à S. A. S. que Provenchere étoit un étourdi, un sot glorieux, un menteur, un calomniateur, un insigne débauché, & un homme perdu d'honneur & de reputation.

Quoique

Quoique vous ayez lû son Libelle, je suis bien aisé de vous rafraichir la memoire de quelques endroits de cet écrit, avant de vous dire ce que nous sçavons de cet homme, fort opposé à ce qu'il veut persuader au public. Pour s'attirer la compassion & la protection de S. A. S. Mr. le Prince Eugene de Savoye, (à qui il demande son appui à la Cour de S. M. I. pour y être employé dans *le Militaire ou dans la Politique,*) il se plaint *d'injustices criantes & de persecutions quil dit qu'on lui a faites,* & venant au détail de ses malheurs, il ajoûte, *que les Officiers de son Regiment, l'accuserent de severité & d'inquiétude.* Il passe sous silence des accusations bien plus capitales, comme celle de n'être point attentif à ses fonctions de Colonel, & de dissiper avec les femmes de mauvaise vie l'argent destiné à payer son Regiment.

Au lieu qu'il devoit s'attendre d'être cassé, il convient qu'on se contenta de lui *insinuer de vendre son Regiment.* Il le vendit effectivement pour vingt mille livres; & comme les Creanciers firent saisir partie de ses deniers, il rejette sur la Cour de France & sur les Ministres, le chagrin qu'il eut de ne pouvoir pas employer tout eet argent à la continuation de ses débauches.

Il fait un autre sujet de plainte; *c'est qu'on voulut, dit-il, le faire arrêter prisonnier, sur une accusation d'avoir contribué à faire passer en Angleterre une famille nouvelle convertie; que pour l'éviter il se sauva à Bâle en Suisse; qu'on voulut encore l'enlever dans cette Ville-là, ce qui l'obligea de se retirer à Ulme.*

Voilà quelles sont les *injustices* & les sujets de plainte qui font déchaîner le Sr. Provenchere contre le Gouvernement & le Ministère de France: mais afin de mouvoir davantage la compassion

de Mr. le Prince Eugene en sa faveur, il fait dans sa lettre, un étalage de sa haute naissance, de l'ancienneté de la Maison de Provenchere, des grands emplois remplis par ses Ancêtres. *Je puis avancer avec hardiesse, dit-il, que ma Maison est moins illustre par sept siècles d'ancienneté, qu'elle n'est brillante & respectable en France par ses services importants & considérables, que tous mes ancêtres ont rendus à la Couronne; mais sans chercher dans les tems reculez les avantages qui peuvent me donner du relief, je n'ai qu'à citer mon Pere, dont j'ai fait la cruelle perte depuis trois ans.*

Lors que vous avez lû cette espece de Panegyrique, n'avez-vous pas crû Mr. que le Sr. Provenchere avoit à tout le moins des Connétables & des Ducs & Pairs parmi ses Ancêtres? que sa famille étoit plus ancienne & plus illustre que celles de Crulols, Ventadours & autres semblables? & n'avez-vous pas en même-tems blâmé les Editeurs du Dictionnaire de Moreri, d'avoir oublié une famille qui devoit faire l'ornement de ce grand ouvrage?

Il est tems de vous demasquer nôtre prétendu Marquis de Rosé. Son Marquisat est imaginaire; il n'y en a jamais eu dans sa famille, qui est originaire de Bourgogne: Quoique son Pere fut un simple Gentilhomme, il renfermoit en sa personne, tout ce qu'il y a eu d'illustre dans sa Maison. Il étoit parvenu par les degrez d'ancienneté, au Poste de Capitaine dans le Regiment de Vendôme: étant un jour à la Cour de France, il dit au Roi, *SIRE, vous voyez en moi un pauvre vieux Officier, du feu Roi Louis XIII. j'ai vu naître vôtre Majesté, & je souhaite SIRE de la servir le reste de mes jours, si elle m'en donne les moyens.* Le Roi lui donna alors la Lieutenance
de

de Schlestadt, en lui promettant de se souvenir de lui; peu après le Gouvernement de Philipeville étant venu à vaquer, S. M. en gratifia ce Vieillard; mais étant informée qu'une Place Frontiere en tems de guerre n'étoit pas en sûreté entre les mains d'un homme de cet âge, qui n'avoit par devers lui d'autre recommandation que celle de ses cheveux gris, n'ayant jamais donné aucune marque de grande capacité, quoique d'ailleurs il fut honnête homme & bien zélé; S. M. le tira de là pour lui donner le Gouvernement de la Citadelle d'Arras, où il est mort.

Le prétendu Marquis de Roses son fils, ayant eu la permission d'acheter le Regiment d'Infanterie de Mr. Bourbitou en 1705. fut mis en garnison à Haguenau, & lors que le General Thungen assiegea cette Place en 1706. le nouveau Colonel vit pour la première fois les ennemis de la France. Il s'est toujours si mal averti de ses devoirs, que tous les Officiers de son Regiment écrivirent contre lui en Cour, menaçant même de quitter le service si l'on laissoit à leur tête un si mauvais Colonel, l'accusant non seulement de lâcheté, de débauches outrées; mais aussi de piller tous les Officiers qui lui étoient subordonnez. Ce fut là le sujet pour lequel il fut contraint de vendre son Regiment: on voulut bien lui laisser cette liberté, tant en considération de feu son Pere, que pour lui donner lieu de payer ses dettes, ce qu'il n'auroit pas pû faire si l'on l'avoit cassé comme il le meritoit.

Il est faux qu'on l'ait maltraité, ni qu'on lui ait fait aucune injustice; voici le véritable sujet de son éloignement; C'est qu'ayant débauché deux femmes mariées à Paris; & sur la fin de l'année 1706. enlevé celle d'un Officier de Mari-
ne,

ne, qui vola son mari, pour suivre & contenter les infâmes débauches du Sr. Provenchere, il passa en Lorraine où il resta quelques mois, faisant une assez belle figure aux dépens de ses Creanciers & de la creature qu'il avoit enlevée, laquelle restoit dans un Village voisin. Dès que le mauvais caractère de cet homme là tût connu à la Cour de Lorraine, on lui ordonna de sortir des Etats de Son Altesse Royale.

Ce fut alors qu'il vint à Bâle; mais au lieu que ses disgrâces devoient l'avoir averti de mener une conduite plus régulière, il commit ici quantité de scandales, parmi lesquels je me contente de vous en citer un seul. Il débaucha une jeune femme de Menuisier; le mari l'ayant trouvé sur le fait dans un grenier, le chassa de chez lui à coups de bâtons. Dispensés-moi Mr. de vous faire un plus long détail de beaucoup d'autres mauvaises actions, qui ont perdu de réputation ce fantôme de Marquis dans tous les endroits où il est connu. Je n'ai eu dessein que de vous informer de l'unique sujet de son évâsion de France, & de la raison pour laquelle on l'a expulsé de Suisse. Jugez présentement si ses plaintes sont légitimes, & s'il est digne de la protection qu'il demande à un General de la réputation de Mr. le Prince Eugene de Savoye, ni s'il est capable des emplois qu'il voudroit surprendre à la Cour Impériale; il n'est propre, tout au plus, qu'à trouver place dans un Opera: car il chante & danse assez-bien, & c'est en quoi consiste tout son mérite.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. SUIVANT les Relations des Païs étrangers, la Cour Imperiale attendoit de la Diette de Presbourg des resolutions bien differentes de celles qu'elle a prises: on nous assuroit par avance que cette Assemblée alloit concourir à exterminer tous les Hongrois Confederez, & rétablir la puissance arbitraire de la Maison Imperiale dans toute la Hongrie; il est vrai que cette Assemblée n'étant composée que de Députez choisis, parmi les plus fidelles Sujets que l'Empereur a encore dans la Hongrie presque tous Catholiques, & ayant à leur tête le Cardinal de Saxe-Zeith, Primat du Royaume, on avoit lieu d'esperer qu'on y approuveroit toutes les propositions de la Cour de Vienne; mais on a été fort surpris de voir qu'au contraire elles ont été presque toutes rejettées, & que l'Assemblée ne s'est occupée qu'à dresser, au nom de toute la Nation, des Grieffs contre le Gouvernement de la Maison d'Autriche, dont ils ont rempli douze feuilles de grand papier. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'Empereur se voit obligé d'y répondre, & si la réponse n'est pas satisfaisante, il est à craindre qu'elle ne fasse éclater le mécontentement de toute la Nation. Afin que le Lecteur puisse juger de l'importance de ces Grieffs, nous en joindrons ici un Extrait tel qu'on l'a envoyé de Vienne, & qui même a déjà été imprimé en païs étranger.

La Diette de Presbourg ne répond pas aux attentes de l'Empereur.

On verra si les Mécontents ont tort de se plaindre du violement de leurs Loix & de leurs Privileges ; si l'on a tenu aux Hongrois les paroles qu'on leur avoit données ; & si les demandes qu'ils font aujourd'hui paroissent raisonnables aux personnes desintéressées, qui connoissent les Constitutions de ce Royaume-là ; voici cet Extrait.

*Demandes
ou Griefs des
Hongrois
presentez à
l'Empereur
Joseph.*

Les Etats de Hongrie demandent que S. M. I. ratifie dans cette Diette la Déclaration de l'Empereur Leopold donnée en 1659, & ratifiée en 1687. lors du Couronnement du présent Empereur, alors Roi des Romains ; par laquelle on les assuroit qu'ils seroient gouvernez suivant leurs Loix & Privileges, sans établir une nouvelle maniere de Gouvernement arbitraire. Ils demandent de plus qu'on donne une autre Déclaration, portant que S. M. I. ni ses Successeurs ne pourront, soit par donation ou par Testament, disposer du Royaume en faveur de qui que ce soit ; mais que si les hoirs mâles, en ligne directe de l'Empereur Leopold, viennent à manquer, le Royaume avec toutes ses dépendances, retournera dans son ancien droit d'élire tel Roi qu'il voudra ; que la Noblesse ne pourra être emprisonnée, même pour crime de leze-Majesté, à moins qu'elle ne soit surprise sur le fait, auquel cas elle sera jugée suivant les Loix, que la Noblesse sera déchargée des logemens de gens de guerre, à moins qu'elle n'y consente ; qu'on n'exigera point de subsides sans le consentement des Etats, & qu'on fera cesser toutes les contributions qui se levent actuellement, & qui ont causé en partie les troubles presens : que comme depuis 20. ans on n'a point tenu d'Assemblée des Etats, il seroit ordonné, suivant les Loix, qu'on les assemblera du moins tous les trois ans, & six mois après l'élection d'un

NOUVEAU

nouveau Prince sur le Trône ; que lors que Sa M. I. voudra conferer sur les affaires de Hongrie, elle n'appellera à son Conseil que des Hongrois de naissance ; & qu'elle ne disposera qu'en faveur de ces derniers, des emplois du Royaume tant civils que militaires ; que toutes les Charges Ecclesiastiques ne seront aussi données qu'aux naturels du pais, & que tous les étrangers qui en possèdent, seront obligez de les rendre sans délai, pour les conferer aux Hongrois, excepté le Cardinal de Saxe-Zeith, Primat du Royaume, auquel on conserve toutes ses Dignitez, par des considerations d'estime particuliere, & sans que ce consentement puisse être tiré à consequence de present ni à l'avenir. Que les Officiers de la Trésorerie suivront dorénavant les Loix au sujet des biens de la Noblesse, & qu'ils restitueront les biens qu'ils ont confisquez à ceux qui en sont les Propriétaires ; que la liberté de Religion accordée aux Protestans suivant les articles 25. & 26. de la Diette de 1681. & de l'article 21. de celle de 1687. sera confirmée, de sorte qu'il sera libre à un Seigneur Catholique de permettre ou non des Pasteurs Protestans sur ses Terres ; mais qu'un Seigneur Protestant n'aura pas la même permission à l'égard des Prêtres Catholiques, qui seront maintenus par tout, les Protestans n'étant tolerez que pour le bien de la paix.

Que les Charges de Palatin du Royaume, de Juge de la Cour du Roi, de Ban de Croatie, & les autres, seront rétablies dans leur ancien lustre & jurisdiction, & les Pensions payées regulierement. Que les revenus du Royaume seront administrés par un Tresorier Hongrois, indépendant de la Cour Imperiale ; Qu'il sera enjoint aux troupes étrangères, qui ont causé & causent encore

de grands desordres dans le Pais, d'observer une exacte discipline, pendant qu'elles resteront dans le Royaume; & qu'on les fera sortir du Pais après la premiere Diette qui se tiendra à la fin de cette guerre intestine; Que S. M. I. touchée de compassion de l'état miserable où se trouve le Royaume, prendra des mesures pour donner quelque satisfaction aux Mécontents, afin de les ramener à leur devoir; & comme ces derniers ont été assés temeraires pour déclarer contre les Loix, le Trône vacant, pour distribuer les Charges &c. S. M. I. est priée de casser par un acte public de cette Diette tout ce que les Mécontents ont conclu dans leurs Assemblées d'Onod, Zeres, Agria & autres. Ils prient & conseillent aussi S. M. I. pour prévenir tout desordre à l'avenir, & toute méfiance des esprits contre le Souverain, de laisser après cette Diette la conduite des affaires du Royaume à un Conseil composé de Hongrois, choisis des quatre Etats de ce Royaume, &c.

*Combat de
Trenschin en
Hongrie.*

II. Le 5. du mois d'Août le Comte Rodolphe Heister, Fils du General de ce nom, arriva à Vienne, pour y porter la premiere nouvelle d'un Combat qu'il y avoit eu près de Trenschin le 3. du même mois, entre ce General & l'Armée des Mécontents, qui faisoient le Siège du Château de Naistettel. La Place étant aux abois, le General Heister se mit en marche de l'Isle du Schut avec 7000. Chevaux, suivi de quelques Bataillons; à son aproche le Prince Ragotski & le Comte Berezzini qui étoient, dit-on, en personne au Siège, croyant que toute l'Armée Imperiale venoit pour jeter du secours dans le Château assiégré, l'abandonnerent, & ayant passé le Waag, se retirerent près de Trenschin, L'arriere-garde

des

des Princes &c. Octobre 1708. 277

des Hongrois ayant été jointe par le General Heister, fut attaquée très-vigoureusement & mise en déroute; on leur prit quelques Pièces de Campagne, deux paires de Timbales, deux Etendars & environ quarante Drapeaux, car les Hongrois en ont un à chaque Compagnie. Les Imperiaux conviennent que les Conféderez se deffendirent vigoureusement; mais que n'ayant pas de Cavalerie pour opposer à celle du General Heister, plusieurs de leurs Bataillons furent coupés. On prétend qu'ils y ont eu 6000. hommes tuez ou faits Prisonniers, & que les Imperiaux n'eurent que douze cens hommes tuez ou blesez.

III. Pendant qu'on faisoit à Vienne des réjouissances pour ces avantages, & qu'on y débitoit que les restes des Mécontens avoient cherché leur salut par la fuite dans les Montagnes de la haute Hongrie; que la Comte Berezini étoit blessé à mort, & que le Prince Ragotski étoit mort d'une chute de son Cheval, lors qu'il se sauvoit à toute bride; pendant, dis-je, qu'on solemnisoit cette victoire avec éclat, on fut fort surpris de voir arriver dans les Fauxbourgs de Vienne une infinité de paisans des environs de la Leitha, qui s'y refugioient; par lesquels on eut avis que ces Mécontens qu'on croyoit errans dans les Montagnes de la haute Hongrie, avoient passé le Danube au-dessus de Presbourg le 5. Août, c'est-à dire, deux jours après le Combat; qu'ils avoient forcé les Lignes près de Petronelle, emporté d'assaut le Fort de Rust, & saccagé quantité de Villages à quatre à cinq lieues de Vienne, faisant main basse sur tout ce qui leur résistoit; & qu'ils s'étoient ensuite retirez vers Neuhausel avec un butin très-considerable.

Les Mécontens continuent leurs ravages &c.

IV. Cette irruption fit connoître que la perte

*Fruit de
cette victoi-
re.*

des Mécontens ne les avoit pas rebutez, qu'il falloit qu'elle fût moins considerable que ce qu'on en debitoit; En effet le General Heister n'a tiré d'autre fruit de la victoire, que d'avoir ravitaillé le Château de Neisteter, & quoi que depuis ce tems-là il ait reçu un renfort considerable, on n'a pas appris qu'il ait encore rien entrepris d'éclatant contre les Mécontens.

*Troupes Da-
noises arri-
vées en Hon-
grie.*

V. Ce renfort consiste au Regiment de Dragons du Prince Eugene de Savoye nouvellement venu d'Italie, & aux troupes Danoises, qui ont si long-tems resté dans la Baviere, au nombre de six Regimens de mille hommes chacun; ce sont ceux d'Infanterie de Wedel, Beuch, Grahe, & Osten: celui de Cavalerie de Prem, & celui de Dragons de Guerstorf. Toutes ces troupes étoient arrivées à Presbourg le 15. Août.

*Memoire
du Ministre
d'Hollande à
la Diette de
Ratisbonne.*

VI. Sur la fin de Juillet, Mr. Mortagne Envoyé d'Hollande, presenta un Memoire à la Diette de Ratisbonne, pour lui faire part de la victoire d'Oudenarde; ce Ministre representa les moyens pour empêcher la France de rallier ses forces; afin de parvenir au but qu'on s'étoit proposé d'accabler cette Monarchie, & d'élever la Maison d'Autriche, à la Couronne d'Espagne; il exhorta la Diette de mettre la dernière main à finir le Traité des 3000. Chevaux Saxons, dont on devoit grossir l'Armée du Duc d'Hannover; & assura les Etats de l'Empire, que la Reine d'Angleterre & les Etats Généraux étoient prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies, pour poursuivre leur victoire, de concert avec l'Empereur, l'Empire & les autres Alliez.

Il y a apparence que le Ministre d'Hollande, par le sacrifice qu'il offre des biens & de la vie de ses Maîtres & de la Reine Anne, n'a voulu par

par une métaphore, que relever & annoblir les expressions basses qui se presentoient à son idée, s'il avoit dit que la vie & les biens des sujets des deux Puissances devoient être sacrifiés pour mettre la Couronne d'Espagne sur la tête d'un Prince de la Maison d'Autriche; Car on sçait trop bien que cette Reine ni leurs H. P. ne vont pas à l'Armée; leur sang est trop précieux pour l'exposer à défendre la querelle d'un Allié, c'est bien assés de sacrifier le bien & la vie des Sujets, sans y ajouter ceux des Souverains.

VII. Les Ministres de l'Electeur Palatin à Vienne, ont obtenu de l'Empereur l'investiture, non-seulement du haut Palatinat, * mais aussi des Fiefs Royaux relevans de la Couronne de Bohême qu'on a spécifiés dans le Decret; ce sont ceux de Lenneberg, Hohenfelds, Turenisdorf, Strallenfels, Banerbach, Eschenbach, Bernau, Heimbürg, Hibleustein, Prynstadt, & Wolfheim: il est à remarquer que dans cet Acte, ni dans celui du serment, on n'a fait aucune mention des Freres, ni des descendans de l'Electeur Palatin: On y a simplement énoncé que S. M. I. „ transféroit à S. A. E. P. ces Fiefs, qui étoient „ retournés à la Couronne de Bohême, par la „ félonie de l'Electeur de Bavière; que cela se „ faisoit par une grace particulière, & à cause „ du haut mérite que S. A. E. P. s'étoit acquisé „ envers le public. Apparemment c'est pour laisser „ derrière une porte ouverte, pour s'en servir „ en tems & lieu.

VIII. Le Comte de Mercy, n'ayant pas pû exécuter les projets dont il étoit chargé contre la haute Alsace, rejoignit au mois d'Août l'Armée de l'Empire, qui est encore tranquille dans son ancien

Le Duc d'Hannover mécontent & pour-quoi.

* Voy. Septembre pag. 201.

ancien Camp de Mulbere & dans ses Lignes d'Etlinguen; Mr. le Duc d'Hannover paroît très-mécontent du peu d'attention que les Membres de l'Empire ont eu à fournir les troupes & l'argent, qui devoient le mettre en état d'exécuter ses projets sur le Rhin; il a écrit très-vivement à la Diette de Ratisbonne, & a envoyé le Comte de Tierheim pour en porter ses plaintes à l'Empereur; il remarque entre autres choses, que d'un million de Risdallers qui devoit être dans la caisse militaire au commencement de la Campagne, il n'y étoit entré que deux cens quarante cinq mille florins. Comme la saison est trop avancée pour entreprendre aucune operation, ce Prince a envoyé à la Cour Imperiale un projet pour la distribution des quartiers d'hiver, & se dispose à retourner à Hannover. Cette inaction justifie celles du feu Prince Louis de Bade, & de l'infortuné Prince de Bareith, dans l'esprit de ceux qui ne penetrent pas dans les vûes de politique de la plupart des Membres de l'Empire; outre qu'ils n'ignorent pas que les plus foibles sont toujours accablés par les plus forts, ils connoissent trop le penchant de la Reine d'Angleterre & de quelques autres Puissances alliées pour la continuation de la guerre, pour ne pas leur en laisser supporter le principal fardeau.

*L'Electeur
de Baviere
est aux Eaux
de Plombiere.*

IX. L'Armée de France sous les ordres de Mr. l'Electeur de Baviere, ayant consommé tous les fourages à plusieurs lieux aux environs du Camp de Langencandel, la fit raprocher des Lignes de la Lauter & de Weysembourg, au mois de Septembre, dans lesquelles elle restera commodément, jusqu'à ce que les troupes soient envoyées dans les quartiers d'hiver. S. A. E. est allée prendre les Eaux de Plombiere en Lorraine.

ARTI-

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & dans les Pais du NORD depuis le mois dernier.

Toutes les précautions des Moscovites pour arrêter la marche du Roi de Suede, en faisant ravager les Provinces qu'ils abandonnoient, *Eloge du Roi de Suede.* n'ont servi qu'à augmenter la gloire de ce grand Prince; car ayant imité les Caravanes qui traversent les Déserts d'Arabie, en se munissant de tout ce qui étoit nécessaire pour faire subsister son Armée, nonobstant la sterilité d'un Pais faccagé; il est enfin parvenu à joindre son ennemi, & l'a battu suivant sa coûtume, de la maniere dont nous le dirons plus bas: Toute l'Europe convient que ce jeune Roi ne connoit aucun peril, & qu'il surmonte toutes les difficultez qui pourroient mettre des bornes à sa gloire.

*Son cœur n'est pas moins grand que sa haute
naissance,
Il porte dans ses yeux un feu vif & brillant,
Il ne se dément point, il a de la constance,
Il est prompt, il est fier, genereux & vaillant;
Rien n'est comparable à sa gloire;
On ne sauroit lui disputer,
D'avoir déjà scú imiter,
Les plus fameux Heros qu'on vante dans l'histoire.*

Pour achever de couronner S. M. Suedoise d'une gloire immortelle, il ne lui manque plus, (après qu'il aura fini la guerre de Moscovic,) qu'à se rendre

rendre l'arbitre de la Paix entre les Puissances Chrétiennes. Les plus fiers & les plus avides du bien de leurs voisins, qui ne se lassent point de voir repandre le sang d'une infinité de Chrétiens, n'oseroient refuser la mediation de ce jeune Monarque, qui étoit déjà garant de la Paix de Riswick, & qui a un intérêt sensible, aussi-bien que les autres Puissances d'Allemagne & d'Italie, de la rétablir à des conditions raisonnables.

Bataille gagnée par le Roi de Suede sur les Moscovites.

II. La Bataille que le Roi de Suede a livrée au Czar de Moscovie, s'étant donnée à plus de quatre cens lieuës d'ici, il n'est pas surprenant qu'on n'en ait pas pû avoir un juste détail, ni des nouvelles des suites qu'elle peut avoir eüe: Cependant les Ministres de Suede qui resident aux Cours de France, d'Angleterre, de la Haye & de Berlin, ont reçu des dépêches du Roi leur Maître, qui conviennent tous des circonstances suivantes.

Le Roi de Suede ayant passé la Berezina au-dessous de Borisslow, s'avança avec l'avantgarde de son Armée vers la riviere de Druc, qui se jette dans le Nieper au-dessous de Rohaczou; étant arrivé sur le bord de la Druc, le 13. du mois de Juillet, il trouva une Armée de trente mille Moscovites campée & retranchée sur l'autre rivage; S. M. S. n'avoit alors qu'environ six mille hommes de son avantgarde avec Elle; la prudence vouloit qu'Elle attendit le reste de ses troupes, avant de rien entreprendre; mais la confiance qu'il avoit en leur valeur, ne lui permettant pas de réfléchir sur le danger, ce Prince employa le reste du jour à reconnoître la situation du Camp des Moscovites & la profondeur de la riviere; il trouva un gué assez solide, dans un endroit où les chevaux n'avoient de l'eau que jusqu'au ventre

tre; il fit passer mille chevaux avec autant de Fantassins en croupe, pour assurer les Ponts qu'il fit jeter sur la Druc; cela se fit le 14. Juillet à 4. heures du matin. Le reste de l'avant-garde avec l'Artillerie & les bagages passa sur les Ponts; lors qu'ils furent construits on dépêcha des Couriers au reste de l'Armée, afin qu'elle s'avancât avec toute la diligence possible, mais il n'y eut que quatre Regimens qui pussent arriver au fort de l'action, le reste n'arriva que la nuit & le lendemain.

L'inégalité des forces redoubla le courage des Moscovites, qui avoient lieu de se flatter du gain de la Bataille. Vers les onze heures le Roi de Suede à la tête de son aile droite, attaqua la gauche de l'ennemi, qui après un rude Combat fut mise en deroute; ce Prince passa ensuite à l'aile gauche pour animer par sa présence ses Soldats, il eut un cheval tué sous lui, & un autre blessé d'un coup de sabre. Les Moscovites qui étoient au nombre de trente mille hommes, posterent douze Bataillons pour prendre les Suedois en flanc; mais ceux-ci ayant fait un quart de conversion, tomberent sur eux & les taillèrent en pièces. On combattit de part & d'autre pendant cinq heures avec beaucoup de valeur, jusques à ce que la victoire s'étant tout-à fait déclarée pour les Suedois, les Moscovites prirent la fuite vers les bois & les marais voisins, abandonnerent leur Artillerie, leur bagage & toutes leurs Tentes qu'ils avoient negligé de plier, parce qu'ils s'étoient flattés de gagner la Bataille.

Les Princes Repnin & Galliczin Moscovites, & les Srs. Chambre & Hensk Gengraux Allemands y furent tuez; la victoire fut complete, puis que les Moscovites eurent douze mille hom-
mes

mes tuez sur la place, trois mille prisonniers, & quantité de bleffez; on leur prit 19. pièces de gros canon, 12. pièces des Campagne, 10. Mortiers, tous leurs bagages & munitions de bouche & de guerre. Parmi les troupes du Roi de Suede qui ont le plus souffert, on met les Trabans, son Regiment des Gardes, le Regiment du General Vranghel qui fut tué au côté de S. M. Suedoise; on fait état que les Suedois y ont eu environ deux mille hommes tuez ou bleffez.

Le 15. Juillet les Victorieux resterent sur le champ de Bataille, où le reste de l'Armée Suedoise joignit. On eut avis que les Moscovires s'étoient ralliez à Mohilow sur le Nreper ou Boristene, le Roi de Suede y marcha le 16. avec l'avantgarde, le 17. toute l'Armée le suivit, mais à l'approche de Sa Majesté Suedoise les Moscovites abandonnerent Mohilow, sans avoir eu le tems de détruire leurs Magazins, & allerent joindre un autre Corps d'Armée qui s'étoit retranché à Kopis sur le Boristene a vingt lieues de Smolensko. Sa M. S. se dispoisoit à les y aller encore attaquer: Depuis ce tems-là on n'en a eu aucuns avis.

Continuation des ravages de la Peste.

III. La peste qui ravage la Pologne, s'est communiquée à Varsovie & dans plusieurs autres Palatinats: elle fait beaucoup plus de ravages à la Campagne que dans les Villes, ce qui est une preuve que la faim & la misere contribuent beaucoup à cette mortalité, mais ce qui est de plus surprenant, c'est d'apprendre que ces fleaux de la main du Tout-Puissant n'ayent pas encore pû amolir la dureté de cœur de ces Seigneurs Polonois, qui au lieu de se reconcilier les uns avec les autres, ne s'appliquent qu'à déchirer leur commune Patrie. Cette maladie contagieuse s'est commu-

communiquée sur les frontieres de Turquie, principalement à Temiswar, à Arath, & aux environs.

IV. Les broüilleries de Hambourg ne sont point encore assoupies, & la commission Impériale qui devoit les terminer, n'avoit pas encore été ouverte le premier du mois de Septembre; on attribue ce retardement à des difficultez survenues pour le rang entre les Députez des Cercles nommez pour rétablir le calme dans cette Ville; mais il est certain que la richesse des habitans d'Hambourg, fait leur misere & agrave leur oppression; car comme ils payent aux Commissaires trente mille écus par mois, on voit bien qu'il n'est pas de l'interêt de ceux-ci, de terminer si-tôt leur Commission.

*Suite des
broüilleries
de Ham-
bourg.*

V. On vient de recevoir par la voye de Dantzick des lettres de l'armée du Roi de Suede du 28. Juillet; elle étoit encore ce jour-là à Mohilow, en attendant que les pluyes continuelles qui avoient rendu les chemins impraticables, eussent cessé. Ces Lettres nous ont appris quelques particularitez de la Bataille dont on a déjà parlé. Elles disent entr'autres choses, qu'après que Sa M. S. eut passé la Riviere de Drue, elle trouva qu'on ne pouvoit pas aprocher des Retranchemens des Moscovites, qu'en traversant un marais très-difficile; ce Prince n'avoit avec lui que cinq Regimens d'Infanterie, & six Regimens de Cavalerie, avec lesquels il battit les trente mille Moscovites; que S. M. S. ne voulant pas attendre que les ponts fussent dressés, passa la Riviere à cheval; qu'une partie de son Infanterie suivit son exemple, tenant leurs armes élevées au dessus de leur tête; qu'on fit passer sur les ponts l'Artillerie, les Munitions & les Bagages: que le Roi ayant combattu quelques

Circonstances de la Bataille contre les Moscovites.

quelques heures à Cheval, ayant rencontré Mr. Guylenstern, Capitaine de ses Gardes blessé, Sa M. mit pied à terre, & lui donna son Cheval pour le porter hors du Champ de Bataille, afin de se faire penser; qu'on mena d'autres chevaux au Roi, mais il n'en prit aucun, ayant combattu à pied le reste de l'action, se trouvant presque toujours dans l'endroit où l'on faisoit le plus grand feu. Après que les Moscovites eurent abandonné le Champ de Bataille avec toute leur Artillerie & leurs Bagages, le Roi de Suede monta à Cheval, & à la tête de trois Regimens de Cavalerie, sçavoir Smaland, Ostergothie, & Niland, quoique fort fatiguez du Combat, il poursuivit les fuyards près d'une lieuë, lesquels étant dans une entiere déroute, la plupart se sauverent dans les bois. Comme les Suedois ne faisoient aucun quartier, & qu'ils ne vouloient pas s'embarasser de prisonniers, le carnage fut très-grand.

Par la liste qu'on a fait de la perte des Suedois dans cette glorieuse journée, on a trouvé que le nombre des morts alloit à 265. hommes, & les blesez à mille vingt-huit hommes: Parmi les premiers on nomme le General Wrangel, le General Hierta, 8. Capitaines, 5. Lieutenans, 6. Enseignes ou Cornetes, & 4. Maréchaux des Logis. au nombre des blesez, il y a le Baron Poste, Colomel d'Infanterie, les Srs. l'Espare & Wrangel, Lieutenans Colonels, les Srs. Steierhok & Grinsback, Majors; 33. Capitaines, 20. Lieutenans, 18. Enseignes ou Cornettes. Ces mêmes lettres assurent que la perte des Moscovites tuez, blesez ou pris, va à plus de quinze mille hommes; elles marquent aussi que lors que le Roi de Suede revint de la poursuite de ses ennemis, on aperçut son bras droit, & une partie de ses habits

des Princes &c. Octobre 1708. 287
habits tout ensanglantés ; on crut d'abord qu'il étoit blessé ; mais ayant été deshabillé, on reconnut que ce n'étoit que les glorieuses marques de la victoire qu'il venoit de remporter : on prétend que ce Monarque tua de sa propre main le Prince Galitzin & plusieurs autres Officiers Moscovites.

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ANGLETERRE & en ECOSSE depuis le mois dernier.

I. **C**OMME il est assez ordinaire que les mouvemens d'une Capitale, donnent le branle à tout un Royaume, la Cour d'Angleterre n'osant pas se flater que sa conduite & sa politique, lui ait entièrement soumis le cœur des Ecois, n'oublie rien de tout ce qu'elle croit capable de pouvoir les contenir dans les bornes que le nouveau Gouvernement leur a prescrites ; c'est dans cette vûe que la Reine a donné ordre de fortifier la Ville d'Edimbourg, moins pour la garantir des insultes des étrangers, que pour brider les Bourgeois, & leur faire entièrement oublier ce qu'ils appellent encore *liberté & indépendance*. Des Souverains intrus sur un Trône, auquel d'autres Princes ont plus de droit qu'eux, doivent se défier également des peuples trop peccunieux & de ceux qu'une trop grande misère persecute : les uns sont en état de former & de soutenir des partis ; les autres sont dans la nécessité de prendre des engagements dans les revolutions

On fortifie la Ville d'Edimbourg & pourquoi.

lutions qu'ils croient leur être avantageuses.

La Reine regnante n'ignore pas cette politique : à mesure qu'elle tâche d'appauvrir les Anglois par les grandes dépenses qu'on les oblige de fournir pour le soutien d'une guerre étrangère, elle n'oublie pas de prendre des mesures pour se rendre les Ecoissois soumis & obéissans, soit par la construction des nouvelles Fortereses qu'elle veut élever dans ce Royaume-là, dans lesquelles on mettra de fortes Garnisons Angloises que les Ecoissois payeront ; soit en faisant faire en Ecosse & en Irlande de continuelles levées de Troupes, qu'on envoye périr au-delà de la mer, afin de dépeupler ces Royaumes de gens qui seroient en état de prendre les armes pour soutenir les droits & les libertez de leur Patrie, qu'on veut anéantir ; la pauvreté de ces peuples, ne permet pas d'en tirer d'aussi grandes sommes que de l'Angleterre, qui est infiniment plus riche ; mais en échange on en tire beaucoup plus de soldats ; ainsi les trois Royaumes contribuent, chacun suivant leur portée, à l'établissement d'un pouvoir arbitraire, qui les fait déjà gemir, & qui les accablera avant qu'il soit peu.

II. Le premier du mois d'Août, par ordre de la Cour de Londres on emprisonna à Edimbourg cinq Ministres Episcopaux, pour avoir prêché contre les défenses de la Reine ; laquelle ne veut pas qu'aucun Ministre de ce parti prêche la parole de Dieu, qu'il n'ait auparavant reconnu les Princes de la Maison d'Hannover pour Successeurs de la Couronne ; autrefois les Ministres ne se regloient pas aux ordres de la Cour pour ce qui regardoit leurs fonctions pastorales ; ils reconnoissoient une puissance au-dessus de celle là, & le service divin étoit toujours préféré à celui

*Ministres
emprisonnez
à Edimbourg
& pourquoi.*

du Prince; en voici un exemple. Le Roi Jacques VI. ayant voulu donner dans son Palais une fête magnifique, accompagnée de Bal & de Comedie, les Ministres d'Edimbourg qui desaprovoient cette rejouissance, s'aviserent d'ordonner un jeun-
ne solennel ce jour-là, ce qui rendit la Cour fort deserte: si l'on faisoit une pareille metamorphose sous le Regne d'aujourd'hui, quoique ce ne soit que le Regne d'une femme, il seroit à craindre que ces Ministres ne fussent obligez de faire amande honorable sur un échafaut, puis qu'on les emprisonne pour avoir simplement fait leurs fonctions ordinaires: le crime capital dont on a accusé le feu Roi Jacques II. Pere de la Reine d'aujourd'hui, ce fut d'avoir fait emprisonner des Evêques qui s'opposoient à la publication d'une Ordonnance, pour l'établissement de la liberté de conscience; sa fille plus hardie & plus heureuse que lui, interdit toute l'Eglise Episcopale d'Ecosse, & fait jeter dans une basse fosse ceux qui prétendent que les Loix de Dieu sont au dessus des siennes: le pere fut blâmé & même détôné parce qu'il ne vouloit pas violenter les consciences, prétendant que la conscience étoit un attribut reservé à la Divinité, & la fille veut que les plus fameux Theologiens de l'Eglise Anglicane soumettent leur foi & leurs lumieres à la volonté des seculiers qui composent son Conseil.

III. Le dernier du mois de Juillet l'Ambassadeur de Moscovie, qui avoit eu son audience de congé de la Reine, fut arrêté dans les ruës de Londres par des Officiers de Justice, en vertu d'un Decret obtenu contre lui par ses Créanciers: on le tira hors de son Carosse, on lui ôta son épée, sa cane & son chapeau, on le traîna pendant quelques pas, en lui donnant des coups;

Ambassadeur Moscovite mal-traité en Angleterre

mais Milord Feversham étant survenu, le fit relâcher. Les intéressés à la Compagnie de Russie, craignant que le Czar ne vange l'affront fait à son Ministre sur les Anglois qui font leur commerce en Moscovie, s'allèrent offrir d'être ses cautions, & lui présenterent de l'argent, qu'il refusa; il est même parti de Londres, sans vouloir accepter le present de la Reine, ni les Yachts que cette Princesse avoit fait préparer pour le transporter en Hollande. On regarde cette insulte faite contre le droit des gens, comme devant avoir de fâcheuses suites; c'est pour cela que la Cour & les Negocians de Russie ont pris les devans, par des Couriers qu'ils ont envoyez en Moscovie, afin de représenter au Czar que la Cour de Londres n'avoit point de part à cette insulte, & cependant d'avertir les Anglois qui sont en ce pais-là, d'être sur leurs gardes, & de mettre leurs effets en sûreté.

Ambassadeur de Maroc arrêté prisonnier en Angleterre.

VI. L'Ambassadeur de Maroc ne fut pas plutôt débarqué en Angleterre, qu'il fut arrêté prisonnier par ordre de la Cour; (même avant qu'il fût arrivé à Londres,) en représailles de ce que le Sr. de Laval Ambassadeur d'Angleterre, a été maltraité à Tetuan, où l'on le croit encore prisonnier.

Flote Angloise, ses tentatives inutiles contre la France.

V. Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit à l'article second de la descente infructueuse des Anglois sur les Côtes de France; que la Flotte commandée par l'Amiral Bings, étoit composée des Vaisseaux de guerre le Triomphant, l'Oxford monté par le Vice-Amiral Dursley, le Humbert, (sur lequel étoit le General Earle, qui commandoit les Troupes de débarquement,) le Bedford, le Suffolck, le Chêne-Royal, l'Ipswick, l'Anterloper, le Worcester, la Marie, l'Excester, le Pembrock,

Pembrock, six autres Vaisseaux de Guerre, de ceux qui ont croisé devant Dunkerque pendant tout l'Été, deux Brûlors, qui sont le Chasseur & l'Espervier, & d'un très-grand nombre de Bâtimens de transport, sur lesquels on avoit embarqué onze Bataillons, deux Regimens de Dragons, deux mille hommes de la Marine, 24. pièces de Canon de débarquement avec leurs affuts, toute sorte d'instrumens à remuer la terre, des armes pour distribuer à 8000. hommes de ceux qu'on supposoit qui prendroient part. dès qu'on auroit mis pied à terre en France, des munitions de guerre & de bouche à proportion. Tous ces préparatifs ont coûté des dépenses infinies, qui n'ont servi qu'à aller reconnoître les Côtes de France; la contenance des peuples a pû convaincre les Anglois que la fidelité des François est à toute épreuve, & que l'inconstance qu'on leur reproche, n'est qu'un effet de la jalousie que leurs voisins ont conçûe contr'eux; cette Epithete appartenant de droit aux Anglois qui ont plus d'une fois renversé le Trône de leurs Souverains par leurs remuëmens & leurs rebellions.

Cette Flotte étant revenuë aux Dunes, sans aucun Laurier, le peuple de Londres commençoit d'en murmurer, lors que la Cour envoya de nouveaux ordres à l'Amiral Bings pour aller sur les Côtes de Normandie, où il trouveroit moins d'obstacles qu'en Picardie; mais on a déjà appris, que les Anglois ayant fait descente à la Hogue, y avoient été reçûs comme ils le furent sur les Côtes du Bolonnois.

ARTICLE VIII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE, & aux PAIS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **A**utrefois la renommée de Salomon attira à sa Cour la Reine de Saba pour admirer sa magnificence & sa sagesse : aujourd'hui les Princes Souverains quittent leurs Etats pour venir être témoins des nouveaux Lauriers que Milord Marlborough s'attend de cueïllir dans les Pais Bas ; car comme c'est lui qui commande en chef tous les Princes qui sont à l'Armée des Alliez, c'est aussi sur lui que doit rejaillir toute la gloire de la Campagne. On s'est déjà aperçû qu'on lui a attribué tout l'avantage de l'action d'Oudenarde, & qu'on n'a presque point fait de mention du Prince Eugene de Savoye, ni de Mr. d'Owerkerck, comme s'ils n'avoient été que les Aides de Camp du Milord. On a dit au sujet des animaux qui acompagnoient le Lion à la chasse.

Le Roi Auguste & le Landgrave de Hesse font hommage à la reputation de Mr. Marlborough.

*D'un grand Seigneur ménagez le sotien,
Poursuivez avec lui quelque grande fortune ;
En vain vous esperez vous la rendre commune,
Il aura tout, vous n'aurez rien.*

Du nombre des Princes qui sont venus en Flandre faire hommage à la reputation de Mr. Marlborough, il faut mettre le Roi Auguste, Electeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse-Cassel : le premier n'a pourtant voulu paroître qu'en masque, car ayant laissé sa Couronne Royale en Pologne,

des Princes &c. Octobre 1708. 293

logne, il n'a pas jugé à propos de faire ostentation d'un vain titre de Roi, & s'il joué quelque rôle dans la pièce tragique, ce n'est que sous le nom de *Comte de Meissen*. Ce Prince a eu occasion de tenir plus d'une fois le langage d'Agamemnon, lors qu'il dit :

*Triste destin des Rois! Esclavages que nous sommes,
Et des rigueurs du sort, & des discours des hommes.*

Ces deux Princes arriverent le 18. Août à l'Armée qui étoit campée à Helchin sur l'Escaur au-dessus d'Oudenarde; le lendemain Milord Marlborough leur donna à diner, & dans le repas ayant dit qu'il se promettoit de passer une partie de l'hiver à Lille, & d'aller *incognito* voir l'Opera de Paris; Mr. le Landgrave lui répondit en raillant, *Milord, vos idées sont belles & dignes d'un homme à grande fortune; faites nous du moins le plaisir de nous envoyer les airs nouveaux que vous y trouverez de vôtre goût.* Le 20. ces mêmes Princes allerent à l'autre Armée des Allies qui fait le siège de Lille sous le Commandement du Prince Eugene. Nous parlerons de cette entreprise un peu plus bas.

II. La Reine de Portugal étant arrivée à Rotterdam avant l'Escadre sur laquelle elle devoit s'embarquer, cette Princesse se rendit à la Haye le 19. du mois d'Août, & fut loger chez Mr. Patiecho Envoyé Extraordinaire de Portugal, où elle reçût de la part des Etats Generaux, des Ministres étrangers & de la Noblesse, les complimens & tous les honneurs dûs à sa naissance & à sa qualité de Reine. L'Escadre Angloise qui doit

La Reine de Portugal arrive en Hollande & s'y embarque.

la conduire à Portsmouth & delà en Portugal, étant arrivée à l'embouchure de la Meule, au commencement de Septembre, cette Princesse s'embarqua peu de jours après.

III. Les Etats Generaux ont envoyé à Bruxelles *Artillerie* les 30. pièces de gros Canon, dix mortiers, &c. *arrivées* quantité de Boulers, de Bombes, Grenades & autres munitions de Guerre, pour remplacer celles à *Bruxelles.* qu'on a tiré des Atsenaux de Bruxelles, ou pour s'en servir en cas de besoin au siege de Lille ou ailleurs.

IV. Comme les Alliez s'apperçurent qu'il ne *Mouvements* seroit pas aisé de contraindre l'Armée de France, *des Armées* sous Monseigneur le Duc de Bourgogne & Mr. *des Alliez en* le Duc de Vendôme, d'abandonner les fertiles *Flandre.* Pais de Waës, de Gand & de Bruges, ils se résolurent enfin de faire le siege de Lille, pour se dédommager de cette perte. L'avis commun en Hollande & en Angleterre étoit, que si l'Armée Françoisé avoit fait une perte aussi considerable à Oudenarde, que les nouvelles publiques de ces Pais-là l'ont débité, les Generaux François veroient tranquillement prendre cette Capitale de la Flandre Françoisé, sans oser faire aucun mouvement pour la secourir.

Pour l'exécution de ce projet on fit venir par eau à Bruxelles, du Sas de Gand & de Mastrich une nombreuse Artillerie, & une quantité prodigieuse de munitions de guerre. Le Convoi qui consistoit en près de six mille chariots, partit de Bruxelles le 6. Août, sous l'escorte de toute l'Armée du Prince Eugene de Savoye: Milord Marlborough, pour favoriser sa marche fit avancer de gros détachemens du côté de Tournay & de Mons, pour empêcher que les Garnisons de ces Places ne l'inquietassent. Ce Convoi étant arrivé

des Princes &c. Octobre 1708. 295

à Ath, alla passer l'Escaut au-dessus d'Oudenarde, & fut conduit sur la chaussée de Menin, où il resta quelques jours.

V. Le Prince Eugene étant chargé de l'exécution du siege, ayant sous ses ordres le Prince de Nassau Gouverneur de Frise, & plusieurs autres Lieutenans Generaux Hollandois, Allemands & Anglois: Le Prince de Frise arriva devant Lille le 12. Août avec 31. Bataillons & 24. Escadrons de l'Armée d'Hollande: Le lendemain le Prince Eugene avec l'Armée venuë de la Moselle, acheva d'investir la Place, & Milord Marlborough la renforça d'un détachement de troupes Angloises, de maniere qu'on fait état que l'Armée du siege est d'environ cinquante mille hommes. La Ligne de circonvallation fut dressée depuis l'Abbaye de Los sur la haute Deule, passë à Lambresart, à l'Abbaye de la Marquete, à Flers, à Aseq, & finit à Haubourdin près de Los, occupant par là une étenduë de près de trois lieües. Le quartier General du Prince Eugene étoit à Loos, & celui du Prince de Nassau dans l'Abbaye de la Marquete.

La grande Armée d'observation que commen-
de Milord Marlborough, est encore de plus de
soixante-quinze mille hommes, outre les trou-
pes qu'il a laissé à Bruxelles, & à la garde des
Places frontieres de Hollande, dont les Garni-
sons ont été grossies par les troupes qu'on a tiré
des Places éloignées: Ce Milord alla camper à
Helchin sur l'Escaut une lieuë au-dessous du
Pont d'Espieres, & deux lieuës & demi au-dessus
d'Oudenarde. Ce Poste étoit d'autant plus avan-
tageux, que non seulement il mettoit à couvert
l'Armée des Assiegeans, favorisoit les Convois
des vivres qu'on tiroit de Bruxelles, d'Ath &
d'Oudenarde, mais aussi il étoit à portée d'em-
pêcher

*Lille assiégué
par le Prince
Eugene.*

*Armée de
Mr. Marlbo-
rough.*

pêcher la jonction des deux Armées de France, dont l'une étoit à Gand & l'autre vers Mons. Il avoit pour cet effet jetté six Ponts sur l'Escaut, & ayant appris que les Ducs de Bourgogne & de Vendôme étoient en mouvement entre l'Escaut & la Dender, il fit passer cette première rivière à son Armée le 23. Août, & alla camper à Amougies, étendant sa gauche près de Lessines sur la Dender, & sa droite vers le Pont d'Espieres, faisant face vers Tournay. Nous parlerons plus bas de ses autres mouvemens, revenons présentement au siège de Lille pour en marquer les principales circonstances.

Le 14. Août, qui étoit le lendemain que la Place fut investie, les Assiégans firent attaquer par deux mille hommes un Fortin détaché des ouvrages de la Place, qu'on nomme Cantelen, du côté de la haute Deule, d'où ils furent repoussés avec une perte considérable. Le 16. il y eut une action beaucoup plus vive; Car le Prince Eugene ayant voulu faire rompre une Digue qui soutient les eaux destinées à une inondation d'un côté de la Ville, parce qu'il prévoyoit que cela incommoderoit son Armée, les troupes commandées pour cette expédition furent encore repoussées avec perte, dit-on, de plus de treize cens hommes tuez, blessés ou pris. J'avertis mes Lecteurs en passant que je ne m'attache pas beaucoup à lui donner un dénombrement juste des morts, ni des blessés, à moins que je n'en reçoive des avis bien certains; à la fin du Siège on sera mieux éclairci de la perte de part & d'autre. Depuis le 16. jusqu'au 22. les Assiégeans ne s'occupèrent qu'à perfectionner leurs Lignes de circonvallation & de contrevallation, auxquelles on fit travailler dix mille Pionniers; elles sont soutenues de plusieurs

des Princes &c. Octobre 1708. 297

seurs Redoutes & Fortins de distance en distance, munies de Canon; on travailla aussi à préparer les Fascines & les Gabions nécessaires.

La nuit du 22. au 23. du mois d'Août la tranchée fut ouverte devant Lille; la Garnison consiste en 21. Bataillons, deux Regimens de Dragons, faisant en tout environ dix mille hommes: On ne m'a pas écrit le nom des Regimens, ainsi je ne saurois dire si ce sont de bonnes troupes. S'il en faut croire une Gazette d'Hollande, * *ce ne sont pour la plupart que de jeunes gens ou mauvaises troupes peu accoutumés au feu; aussi nous a-t'elle assuré que les Alliez seroient Maîtres de la Place en seize jours de Tranchée ouverte, & que la Flandre Françoisse, l'Artois & même Paris, seroient subjugués par Milord Marlborough avant que nous fussions aux Fêtes de Noël prochaines.* Tout ce que nous pouvons dire de bien certain, c'est que Mr. le Maréchal de Boufflers qui commande dans la Place, ayant sous lui Messieurs de Surville, la Fresliere, Dupuis Vauban, & Léc, Lieutenans Generaux, par la vigoureuse défense qu'ils font, donnent au public une autre idée de la valeur des troupes qui sont à leurs ordres.

Mr. le Prince de Frise étant averti que l'endroit où il avoit pris son quartier étoit trop exposé, puisque le Canon de la Ville tuoit beaucoup de monde aux environs de l'Abbaye où il étoit logé, il répondit courageusement, *que son honneur & sa reputation ne lui permettoient pas de s'éloigner:* Mais le 18. au matin, une volée de Canon ayant passé dans sa Chambre, & emporté la tête d'un Valet de Chambre qui l'alloit habiller, il ne jugea plus à propos de braver le danger, ayant ordonné

Tranchée ouverte devant la Place, sa Garnison, &c.

* *Celle de Leide Numero 65. & 67.*

ordonné de porter les équipages hors de la portée du Canon.

Le 23. Mr. de Boufflers fit faire une sortie pour inquiéter ceux qui travailloient à la Tranchée, & parmi les Prisonniers que les François emmenerent dans la Place, le General Pettendorf, qui s'étoit trop avancé, fut du nombre. La nuit du 24. au 25. les Assiégeans attaquèrent une petite Chapelle sur la route de Lille à Verwick, dans laquelle il y avoit 40. hommes commandez par un Lieutenant, se deffendirent pendant plusieurs heures; Mais ce poste n'étant que palissadé, ils furent enfin forcés de se rendre Prisonniers de guerre, étant la plûpart blessés. Les Assiégeans ont deux attaques qu'ils poussent avec toute la vigueur possible: celle de la droite est du côté de la basse Deule, vers la Porte St. André à la gauche de la Citadelle. L'autre vers la Porte de la Madelaine en tirant vers celle de St. Maurice. Chaque jour dix Bataillons ont monté la Tranché avec plus de deux mille Travailleurs.

La nuit du 26. au 27. les Assiegez firent une sortie, dans laquelle ils reprirent la Chapelle que les assiegeans occupoient, comblèrent leur tranchée, rasèrent quelques-uns de leurs retranchemens, leur tuèrent beaucoup de monde, & se retirèrent ensuite dans la Place, n'ayant pas eu dessein de garder ce Poste. Ce jour-là 27. les Assiegeans firent un feu terrible de toutes leurs Batteries, sur lesquelles il y avoit 75. pièces de gros Canon, 20. Mortiers & 16. autres pièces d'Artillerie, auxquelles on donne le nom d'*Haut-bits*. Ils le continuerent les jours suivans, parce qu'on résolut de presser le siege, sur ce qu'on eut avis que les armées de France étoient en mouvement pour tenter le secours de la Place.

Le 29. à quatre heures du matin les Assiegeans attaquèrent un Moulin hors la Porte St. André, dans lequel Mr. de Boufflers avoit posté quarante Grenadiers, commandez par un Capitaine, qui incommodoient fort les travailleurs: Ils furent attaquez par 300. Grenadiers soutenus des Soldats de la tranchée, & s'en rendirent les Maîtres: Peu d'heures après 2. Bataillons de la Garnison, qui étoient dans le Chemin couvert, y allèrent attaquer les Assiegeans sur lesquels on faisoit un grand feu des Batteries de la Place; ils en furent chasséz avec une perte considerable; les deserteurs ont raporté qu'elle alloit à près de treize cens hommes: parmi les morts il y eut un Lieutenant Colonel, un Major & plusieurs autres Officiers des troupes Palatines & des Gardes du Prince de Frise. La nuit du 29. au 30. les François étans persuadez qu'ils ne pourroient par garder ce Moulin, l'abandonnerent après y avoir mis le feu; Les Canoniers de la Place profitant de la clarté des flammes, tirerent presque toute la nuit dans les tranchées & dans les endroits où il paroissoit des travailleurs, qui furent obligez de cesser pendant quelques heures à travailler aux approches à cause du grand nombre qu'on en tuoit.

La nuit du 30. au 31. les Assiegeans poussèrent leur tranchée plus de cent pas; mais quoi qu'il n'y eut point de sortie cette nuit-là ils perdirent beaucoup de monde, & eurent un si grand nombre de blesez, qu'on fut obligé de demander une suspension d'armes de deux heures pour les aller prendre, dont la plûpart furent conduits à Menin sur quantité de chariots: Parmi les morts qu'on a le plus regrettez, on a seulement nommé Mr. Bringer Ingenieur, fils du Colonel de ce nom.

Comme les Regimens qui font le siege étoient déjà fort affoiblis, on fit monter la tranchée la nuit du 31. Août au premier Septembre par onze Bataillons, au lieu que jusques à présent il n'y en avoit eu que dix: Les assiégeans manquant de Boulets, parce que le Convoi de munitions de guerre que le General Fagel devoit conduire de Bruxelles au Camp n'étoit pas encore arrivé, on fut obligé de commander six Chariots par Bataillon pour porter des pierres aux Batteries afin de s'en servir pour jeter dans les ouvrages extérieurs de la Place.

Les tranchées s'avancerent peu la nuit du premier au second, mais on fit porter à la tête de la tranchée les Gabions & les Fascines pour s'en faire des Parapets afin de couvrir les travailleurs contre le feu des assiegez, qui jusques ici a été supérieur & a causé beaucoup de perte aux assiégeans, qui ne se sont emparez d'aucun poste qui n'ait été fort disputé, & dont ils n'ayent été chassés la première fois qu'ils s'y sont postez: ils ont été obligez de les reprendre deux fois, il y en a même où la troisième attaque leur a été inutile.

La nuit du 2. au trois on augmenta les Batteries jusqu'à cent vingt pièces de Canon & 80. Mortiers, qui le lendemain firent un feu terrible; & firent des brèches assez grandes pour donner l'assaut au chemin couvert; comme l'on en étoit encore éloigné de plusieurs toises, le Prince Eugene avoit donné ordre, pour hâter la prise de la Place, d'aller aux attaques à découvert; mais les Soldats déjà rebutez de la vigoureuse résistance des assiegez, refuserent d'obéir à de pareils ordres, & Milord Marlborough fut obligé de détacher quarante Compagnies de Grenadiers

diers des meilleurs Corps de son armée, pour aller renforcer les assiégeans, & leur donner un exemple de fermeté intrépide. Depuis ce tems-là, pour épargner le Soldat on a fait les aproches par la Sappe, de maniere que les assiégeans furent en état de donner l'assaut à la Contrescarpe de l'Ouvrage à Corne le 7. Septembre, qui étoit le seizième que la tranchée a été ouverte: ce fut vers les huit heures du soir que le signal étant donné, on monta à l'assaut; l'action fut vive pendant quelques heures: les attaquans furent repoussés deux fois, mais à la troisième ils emporterent ce Poste, & le lendemain ils y éleverent des batteries pour battre en brèche la Place avant de faire la descente du fossé.

Le Général Fagel ayant laissé 4. Bataillons à Oudenarde pour la sûreté des convois, & ayant conduit celui qu'il escortoit sur la chaussée de Menin, il joignit la grande Armée avec neuf Bataillons, le 5. & 6. Dix mille hommes qu'on renouvelloit de six en six heures travaillerent à des retranchemens de douze pieds de large & de six de profondeur, qui vont de la Marque à la Deulle, derriere lesquels les Alliez ont rangé leur armée sur plusieurs lignes, ayant à leur tête une nombreuse Artillerie; cette Armée est composée de deux cens trente six Escadrons, & de cent douze Bataillons, & peut être renforcée en deux heures de tems par des détachemens de celle qui fait le siege. Comme les assiégeans ne reçoivent pas commodément leurs Convois, & qu'ils craignent que les pluyes ne les incommodent, ils ont resolu de presser la Place le plus vivement qu'ils pourront; car ils sont comme persuadez de l'impossibilité qu'il y a de la secourir: Voilà dans quelle situation les choses étoient le 8. Sep-
tembre

tembre qui est la date de nos dernières lettres des deux armées.

VI. Dans le tems que nous finissons cet article, le siege étoit dans la situation où nous venons de le laisser, c'est-à-dire, entre la crainte & l'esperance d'un bon ou mauvais succès; Tout ce que nous pouvons ajouter à ce que nous en avons déjà dit, c'est que si les assiegeans attaquent la Place très-vigouteusement, les assiegez se deffendent avec beaucoup de valeur, & que jusques à present cette entreprise coûte plus de huit mille hommes tuez ou mis hors de combat à ceux qui ont entrepris cette conquête: Car depuis le tems que cette guerre dure on n'a point vû de siege plus meurtrier que celui-là. Comme le tems auquel cet ouvrage doit être mis sous la presse ne me permet pas d'attendre la fin de cette Tragedie, je terminerai cet article par deux lettres, qui nous aprenent les mouvemens & la situation des deux armées.

De Doüai le 9. Août 1708.

Lettre touchant les mouvemens de l'armée de France.

PAR mes précédentes je vous ai promis un détail des mouvemens des Armées du Roi; voici tout ce que j'en sçais de bien positif, & surquoi vous pouvés faire fonds.

Le Maréchal de Berwick ayant rassemblé son Armée aux environs de Mons, composée, dit-on, de 27. Bataillons, & de 92. Escadrons, se mit en marche le 27. Août pour aller à la rencontre de la grande Armée, qui venoit du côté de Gand, dès le 23. du même mois Milord Marlborough avoit passé l'Escaut à Helchin, le Prince Eugene l'avoit joint avec la plus grande partie de la Cavalerie & plusieurs Bataillons de l'Armée qui fait le siege de Lille, il s'étoit posté le long de la petite

petite Riviere qui passe à Vandry-Pont, s'étendant près d'Ath : son dessein étoit d'abord d'empêcher la jonction des deux Armées de France, il pouvoit le faire au sentiment de tous les bons Officiers ; mais il ne le trouva pas à propos, parce qu'il n'aime pas à risquer, Monsieur le Duc de Bourgogne, Mr. le Duc de Vendôme & les autres Princes décamperent de Lowendeghem près de Gand le même jour 27. Août, ayant laissé un Détachement de 19. à 20. Bataillons sous les ordres du Comte de la Mothe, pour la sûreté de Gand & de Bruges ; ce jour-là on fut camper à Melle sur l'Escaut à environ deux lieues de Gand : Le 28. l'armée alla coucher à Ninove à quatre lieues de Melle, où Mr. le Duc de Berwick arriva, ayant laissé son Armée à quelques lieues derrière lui. Le 29. on y séjourna ; le 30. les deux Armées étant en marche, la jonction s'en fit dans la belle Plaine qui regne entre Gramont & Lessines : Ces deux Armées combinées n'en composèrent plus qu'une d'environ cent mille hommes. Le 31. elle alla camper dans la Plaine de Leuse, à trois lieues de Tournay.

Le premier Septembre toute l'Armée arriva à Tournay, une partie y passa l'Escaut au dessus, au dessous & dans la Ville ; le second elle acheva de passer, & se rangeoit à mesure en Bataille dans la Plaine qui conduit à Lille. On avoit crû qu'il y auroit Bataille, parce qu'on ne pouvoit pas s'imaginer que des Generaux de la reputation de Mrs. le Prince Eugene & Marlborough, laisseroient passer l'Escaut avec tranquillité à une Armée déjà fatiguée d'une marche de 6. à 7. jours ; mais n'y trouvant pas encore tout l'avantage qu'ils souhaitoient, ils passerent la Marque, qui est une riviere plus profonde qu'elle n'est large

large, & sur laquelle les Lignes & les Retranchemens de l'Armée qui fait le siege, sont appuyez.

L'Armée du Roi étant obligée d'aller chercher un passage vers la source de cette Riviere, elle marcha le 3. vers Orchies, & le 4. elle alla camper à Mons en-Penele, à trois lieuës de Doüay, & à 4. au dessus de Lille, qui est un endroit fameux dans l'Histoire par la Baraille qui s'y donna entre les François & les Flamans en 1302. sous le Regne de Philippe le Bel.

Comme l'on ne peut déboucher dans la Plaine de Lille entre la Marque & la Deule à cause des Marais & des Bois qui sont près d'Epinoy, nos Generaux firent commander quelques mille Pionniers pour aplanir le terrain autant qu'il sera possible, afin de pouvoir du moins marcher trois Baraillons, & six Escadrons de front; ce qui sera allés difficile: on y travaille actuellement.

Mr. de Chamillart, Ministre d'Etat pour la guerre, arriva hier avec des ordres du Roi, on ne sçait pas si c'est pour hazarder la Baraille, nonobstant la mauvaise situation du terrain, ou si l'on se contentera de couper les vivres aux ennemis: s'ils avoient une forte envie de mesurer leur épée avec la nôtre, & décider du sort de Lille, ils ne devroient pas tant s'attacher à nous barrer le passage: nous sçaurons en peu de jours à quoi nous en tenit.

Je ne dois pas oublier de vous dire, que Mr. le Comte d'Artagnan ayant occupé le pont à Marque avec dix mille hommes, qui est à une lieuë & demi de Mons-en-Penele, il y fut hier attaqué par les ennemis; mais après un rude choc, il resta maître de son Poste. Lille pris ou dégagé, je vous en donnerai avis incessamment, &c.

DU Camp des Alliez à Seclin près de Lille le
6. Septembre 1708.

NOS Generaux n'ayant pas jugé à propos de traverser la jonction des deux Armées de France, ni leur passage de l'Escaut, n'ayant en vûë que de venir à bout de l'entreprise qu'ils ont formée sur Lille, (qui est d'une trop grande consequence pour la risquer au sort d'une Bataille) ont évité au contraire toute sorte d'engagement.

*Lettre sou-
chant la si-
tuation de
l'armée des
Alliez.*

Mr. de Marlborough quitta son Camp d'Helchin le 31. du mois dernier: il arriva le deux de ce mois entre la Deule & la Marque; on tint un Conseil de guerre dans le Cloître de la Marquette, où tous les Generaux assisterent en presence des Députez de Mrs. les Etats; quelques-uns furent d'avis qu'il étoit plus à propos de lever le siege que de risquer la perte de tous les Pays-Bas par celle d'une Bataille; mais cet avis fut rejeté par la pluralité des voix, on resolut au contraire d'achever l'exécution du projet, & Milord Marlborough dit qu'il en répondoit sur sa tête. Il fit border la Marque de troupes & d'Artillerie, & comme les François ne peuvent venir que par la source de cette riviere, l'armée d'observation s'est avancée de ce côté là, jusques aux defilés que les bois & les marais y forment, par où il leur sera mal aisé de déboucher sans beaucoup de desavantage: Nôtre droite est appuyée sur la Deulle près de Berelau & Noyelle; La gauche est à Ennevelieu sur la Marque; Le quartier general à Seclin. Comme toute la Cavalerie du siege nous a joint, elle campe sur trois lignes, & l'Infanterie sur quatre: quoique ce Poste paroisse hors de toute insulte, parce que l'ennemi ne peut

nous venir attaquer que par des défilez, ou en passant la Riviere à nôtre vûë ; nos Generaux ne laissent pas de faire travailler à des doubles Lignes, dans les endroits praticables, & à faire des retranchemens dans les Villages qui sont devant nous : cependant on pousse le siege vigoureusement, parce que nous ne saurions rester ici long-tems à cause de la difficulté d'avoir des vivres & des fourages ; Le General Fagel a ordre de ne pas nous en laisser manquer ; mais je doute qu'il puisse aisément s'acquiter de sa commission, &c.

A R T I C L E IX.

*Contenant quelques Nouvelles de Litterature
& autres Remarques curieuses.*

Dixme Royale.

I. **O**N a imprimé à Londres une Traduction Angloise d'un livre imprimé en François dans les Pais-Bas, qu'on prétend être de la composition de Mr. Vauban ; il a pour titre, *Projet d'une Dixme Royale*. Le traducteur y a joint une Préface, où il prétend prouver qu'un pareil établissement seroit fort avantageux au commerce des Anglois, & pourroit fournir à l'Etat, sans fouler les peuples, des fonds suffisans pour le soutien de la guerre, dont l'Angleterre n'est pas moins fatiguée que plusieurs autres Etats. On assure par avance que dans le prochain Parlement on examinera ce projet, & qu'on pourra faire usage de ce qu'il y a de bon.

Histoire de la Religion des Juifs.

II. Depuis quelques mois on a imprimé chez Reinier Leers à Rotterdam, *l'Histoire de la Religion des Juifs depuis Jesus-Christ jusques à present*, par Mr. Basnage, Professeur en Theologie à

Rotter-

des Princes &c. Octobre 1708. 307

Rotterdam. C'est un Supplément ou continuation de l'*Histoire de Joseph*; l'érudition de Mr. Basnage paroît dans cet ouvrage, de même que dans ce grand nombre de Volumes dont il a enrichi la République des Lettres.

III. Pierre le Coup, Libraire d'Amsterdam, a donné une nouvelle Edition d'un petit in 12. qui a pour titre de *l'éducation des filles*. Il suffit de citer le nom de l'Auteur, pour donner une haute idée de ce petit Ouvrage, c'est Messire Fr. de Solignac, de la Mothe-Fenelon, Archevêque de Cambrai.

Education des filles par Mr. de Cambrai.

IV. On a imprimé dans la même Ville d'Amsterdam chez Henri Schelte, un Ouvrage à peu près du même genre, de la composition de feu Mr. Locke; il a pour titre de *l'éducation des enfans*; le sçavant Mr. Côté l'a traduit de l'Anglois en François.

Education des enfans par Mr. Locke.

V. Pierre Mortier Libraire d'Amsterdam, a imprimé *les Fables d'Esopé & de Phileppe*, par Mr. de Bellegarde 1708. en deux Volumes in 12. elles sont enrichies de discours Moraux & Historiques. L'Ouvrage est fort estimé par les gens de bon goût.

VI. La Société des Libraires de Lion a imprimé un livre qui a pour titre, *Anatomie du monde de sublunaire, contenant les demonstrations des dispositions de la constitution & mouvemens de toutes les parties du Globe élémentaire, depuis la conférence jusqu'à son centre*. Il est de la composition du celebre Mr. le Comte du Fenouïl, un des plus grands Philosophes de ce tems. Au commencement de cet Ouvrage il fait un Article capable de fomentier le Pyrrhonisme dans les sciences, puisqu'il traite de l'origine de l'incertitude dans les Sciences, & de la diversité des Metho-

Anatomie du monde par Mr. de Fenouïlle.

des : il est vrai que dans le Chapitre suivant il donne des moyens pour détruire cette incertitude ; heureux s'il ne lui arrive pas comme à bien d'autres qui se font quelque fois , contre leurs principes, de si fortes objections, qu'ils ne peuvent plus les soudre. On reproche à feu Mr. Bayle d'être souvent tombé dans cet inconvenient, sur tout dans l'article des Manichéens. Mr. du Fenouil termine son Ouvrage par un recueil des observations faites dans toutes les parties du monde , qui font , dit-il , les preuves des dispositions, constitutions & mouvemens de toutes les parties du Globe élémentaire. Ce que l'on peut dire de cet Ouvrage, c'est qu'il est plein d'une très-grande & sublime erudition ; heureux les Lecteurs qui pourront être à portée de l'entendre. C'est là le sentiment du sçavant qui m'a envoyé cet article, & que j'ai crû devoir copier mot à mot.

II. Theodore Haak, Libraire à Leide, a imprimé en 1708. des *Dissertations choisies sur la sur la Medecine & la Physique &c.* par Mr. Hofman Professeur en Medecine : L'Auteur nous apprend, (d'autres l'avoient dit avant lui,) que la vie de l'homme est de plus longue durée dans les Climats froids que dans les Païs fort chauds : que ceux qui passent souvent & subitement du sec à l'humidité, du froid au chaud, & reciproquement de l'un de ces contraires à l'autre, sont sujets à des maladies qui abrègent les jours. Il dit que les alimens communs sans profusion ni délicatesse, est le plus sûr remede pour vivre longtems. Il prétend que le commerce des femmes, dans une trop grande jeunesse abrège beaucoup les jours ; Quel remede apporter contre un mal si general ? Ce seroit peut-être d'établir des maisons en maniere de serail, pour y enfermer les jeunes gens

gens de l'un & l'autre sexe; jusques à ce qu'ils eussent atteint l'âge & la force que nôtre Auteur souhaiteroit qu'on eût, avant qu'il leur fût permis de commercer ensemble.

Mr. Hofman condamne fort le fréquent usage des remedes, principalement les purgatifs & les vomitifs, qui affoiblissent & ruinent le corps; il est du sentiment que l'homme devrait être le *Medecin de soi-même*. Il appuye son sentiment sur ce que la Medecine est si imparfaite, qu'on voit très-souvent, que la nature guerit elle-même des maladies que la Medecine avoit jugé incurables. Il dit encore que les Medecins ne connoissent pas nôtre temperament particulier, & l'éduidient si rarement, qu'ils traitent avec la même méthode, une maladie sur les corps de differens temperamens, ce qui fait que le nombre de ceux qui perissent entre leurs mains est infiniment plus grand que ceux à qui ils apportent quelque soulagement; ce qui prouve, dit-il, qu'ils ne guerissent souvent leurs malades que par un pur hazard.

L'Auteur dont je parle, nous avertit que la tristesse & la colere sont deux passions qui préjudicient beaucoup à nôtre santé, de meme que les frayeurs subites. Son sentiment est que l'exercice, (principalement lors qu'on y prend quelque plaisir,) contribué beaucoup à la santé; c'est pour cela qu'il conseille la promenade & la danse, parce que le plaisir qu'on y prend, empêche qu'on s'aperçoive de la lassitude qu'on y contracte.

Mr. Hofman a remarqué que les années steriles sont d'ordinaire accompagnées de grandes & fâcheuses maladies, & que les années fertiles sont suivies d'une santé assez generale, parce que les causes qui favorisent les plantes, sont aussi sa-
lulaires

lutaires à l'homme & aux autres animaux. Enfin nôtre Professeur se plaint de ce que les Medecins ont inventé un si prodigieux nombre de remedes pour une même maladie, & de ce qu'ils composent leurs medecines, leurs ptisanes &c. de trop de differentes sortes de drogues, soutenant que pour rétablir une santé alterée, il ne faut pas un si grand nombre de remedes, ni les diversifier si fort.

Il y a quelque tems qu'un malade se plaignoit de ce que ses Medecins lui avoient composé une ptisane, dans laquelle ils avoient fait entrer 37. sortes de racines, d'herbes ou de graines, qui toutes pouvoient avoir de bonnes qualitez particulieres; mais qui jointes ensemble, auroient produit de fâcheux effets, s'il avoit continué d'en boire. En effet s'il est permis de faire une comparaison des alimens qui servent à la nourriture d'un homme en santé avec les remedes que la Medecine met en usage dans les maladies, nous trouvons que le pain, le biscuit, les macarons, la pâtisserie, le bœuf, le veau, le mouton, la volaille les pigeons, les perdrix, becasses, hortolans, canars, Lievres, & une infinité d'autres animaux sont tous bons à manger; chaque chose dans un plat particulier est estimé dans sa saison; on peut aussi servir sur une bonne table beaucoup d'herbages, de fruits, des legumes & des racines bien assaisonnées; mais si de tout cela on en faisoit un *hochepos*, c'est-à-dire, une infusion ou un composé, n'est-il pas vrai que les bonnes qualitez de tous ces mets se détruiroient les unes les autres? & seroient plus capables d'empoisonner des conviez que de les bien regaler? on tire de-là une consequence; (je ne sçai si elle est juste) que la Medecine ou le breuvage destiné à un malade, ne doit être composé que

que de fort peu de drogues choisies, si l'on veut qu'il fasse un bon effet, & ne rebute pas le malade.

A propos de ce mélange d'alimens, on merraconta dernièrement une aventure, dont je vais regaler mon Lecteur, sans vouloir prendre sur mon compte aucune garantie. Une Dame de considération assez riche & fort avare, aimant à paroître beaucoup à peu de frais, ayant sçû qu'il étoit arrivé dans sa Ville un Cuisinier qui avoit servi Mr. le Grand Prieur de Vendôme, l'envoya appeller pour lui préparer un repas qu'elle vouloit donner le lendemain à sept à huit personnes de qualité: elle lui donna pour arrhes l'esperance de le prendre à son service, en l'exhortant de manifester tout son savoir faire dans cette occasion; le lendemain, (c'étoit en Carême) la Dame persuadée qu'un Cuisinier de cette conséquence lui tiendrait lieu de beaucoup de plats, lui fit donner pour toute provision, deux carpes, un brocheton, un cent de grenouilles, des épinars, des cardes d'artichaux, une douzaine d'œufs, & deux livres de beure: La Dame lui fit dire en même tems, de disposer son dîner à trois services, y compris la soupe & les salades.

Le Cuisinier dissimula son mécontentement, sur l'avarice de la Maîtresse, qui sur les neuf heures lui envoya demi setier de vin pour son déjeuner; Ayant appris qu'on vouloit être à table à midi, il fit mettre un grand Chaudron sur le feu, à demi plein d'eau; il y jetta son Beure, son Poisson, ses Oeufs & ses Herbages; il n'oublia pas le Sel, le Poivre, & le Vinaigre, & ayant ordonné de faire grand feu dessous, jusqu'à son retour, il sortit sous pretexte d'aller à la Messe, & ne revint plus.

Sur les onze heures & demi, la Dame étant entrée dans la Cuisine, la fumée du Cour-boüillon qu'on écumoit avec soin, & la prévention où elle étoit de l'habileté de son nouveau Cuisinier, la persuada qu'on cuisinoit de même chez les grands Seigneurs; mais enfin ayant été détrompée, elle se vit contrainte de changer son diner en simple Collation; car il n'étoit plus tems de faire de nouvelles provisions.

Oeuvres
de Van-Hel-
mont.

VIII. Voici un autre ouvrage qui regarde encore la Medecine; ce sont les *Oeuvres de Jean Baptiste Van Helmont*, dont Jérôme Chrétien Paulli fit une nouvelle édition à Francfort en 1707. Mr. Bernard Valentini a mis à la tête de cet ouvrage une Préface dans laquelle il donne de grands éloges à Mr. Van Helmont.

Cet Auteur n'est pas partisan de tous ceux qui portent le titre de *Docteur en Medecine*: Ceux qui exercent avec capacité & reputation cette profession, ne prendront pas sur leur compte ce
 „ qu'il dit de certains Medecins, qui dit-il,
 „ font plus de ravages dans le monde que n'en
 „ peut faire la guerre; que ces Saignées & ces
 „ Medecines de précaution qu'on ordonne au
 „ commencement du Printems, n'aboutissent qu'à
 „ détruire la santé; que le Corps humain est
 „ comme un horloge; où il ne faut toucher que
 „ le moins qu'on peut; que si l'on voit tant de
 „ maladies rebelles, c'est moins la faute de la
 „ Medecine que des Medecins, qui accablent leurs
 „ malades, de remedes & qui au lieu d'une herbe tou-
 „ te simple qui suffiroit pour leur guérison, font
 „ des compositions & des mélanges qui ne ser-
 „ vent qu'à détruire la vertu de toutes ces Dro-
 „ gues. L'Auteur trouve mauvais de ce qu'on con-
 „ seille ordinairement d'arracher la Dent pour en
 guérir

des Princes &c. Octobre 1708. 313

guérir la douleur; On ordonnera bien-tôt, dit-il, de couper la tête pour guérir la Migraine.

On seroit fort heureux si les Medecins s'appliquoient à faire un bon usage des Leçons que leur donnent les sçavans de leur Profession; Cependant je trouve que ce n'est pas allés de critiquer la conduite des mauvais Medecins; il auroit été plus avantageux au public, qu'on se fut appliqué à nous enseigner en termes intelligibles les remedes simples & naturels, par lesquels on prétend que nos maladies les plus ordinaires peuvent se guérir facilement.

IX. On a imprimé à Berlin une traduction Françoise de *La vie des Electeurs de Brandebourg*, par Mr. Teissier Conseiller Historiographe du Roi de Prusse: L'original de cet ouvrage fut écrit en Latin par Cernitius, sous le regne de George-Guillaume, Ayeul de l'Electeur d'aujourd'hui.

X. Le Pape a condamné en termes fort rigoureux le *Nouveau Testament du Pere Quesnel*: Les Prélats & autres Docteurs, qui avoient d'abord honoré cet ouvrage de leurs approbations, prétendent qu'on en a falsifié plusieurs passages dans les différentes éditions qu'on en a faites dans les Etats Protestans; ce qui leur fournit de legitimes moyens de justifier leur conduire, & de révoquer le sentiment favorable dans lequel ils avoient paru pour l'impression de ce Livre.

XII. Pierre le Coup Libraire d'Amsterdam, a uni dans un seul volume in octavo qui paroît depuis quelque mois, plusieurs Pièces détachées, qui avoient déjà vû le jour; mais qui étoient devenues fort rares par la vente des Editions précédentes: Ce sont le *Voyage de Mrs. Bachaumont, la Chapelle*; Les *Poësies du Chevalier Cailly*; La *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg*; &c.

& enfin la Comedie des Visionnaires. Il est aisé de reconnoître que toutes ces Pièces ont été imprimées séparément n'ayant de commun que le titre qu'on vient de leur donner; puis qu'elles sont de differens caractere; ce qui a suggeré une pensée à quelques Lecteurs, (peut-être mal fondée,) qu'on n'avoit voulu donner qu'un air de nouveauté à quelques paquets de ces ouvrages, qui étoient restez par mégarid dans le coin de quelque Magazin de Libraire: parce qu'on prétend que si le Sr. Coup en avoit fait une nouvelle édition, ces Pièces seroient routes du même caractere: cela ne fauroit porter beaucoup de préjudice à la vente de l'ouvrage, puisque tout ce qu'on a renfermé dans ce Volume, est très-estimé; il y a des piéces très-divertissantes, on peut mettre de ce nombre une description que Mr. de la Chapelle fit autrefois de l'état où il se trouvoit dans saint Lazare. „ Je „ suis, dit il, dans un lieu où l'on me donne tout „ ce qui m'est inutile, & rien de ce qui m'est „ nécessaire; j'ai un benetier, & je n'ai point de „ pot de Chambre; j'ai un prie-Dieu, & je n'ai „ point de chaise ni de table dans ma chambre; „ j'ai un surplis, & je n'ai point de chemise; j'ai „ un bonnet carré, & je n'ai point de bonnet de „ nuit; j'ai un soutane, & je n'ai point de Rob- „ be de Chambre; j'ai de Pontouffes, & je n'ai „ point de Souliers. A table j'ai des servietes, „ des assietes, des couteaux, & des cuilleres, & „ je n'ai rien à manger. Enfin dans la conversa- „ tion je n'ai que des gens qui m'importunent, „ & je n'en ai point qui me divertissent.

Dissertations mêlées de Mr. Re. XIII. On a imprimé à Utrecht chez Guilloume Broedelet 1708. la dernière partie des *Dissertations mêlées de Mr. Reland.* On y trouve une *Disserta-*

des Princes &c. Octobre 1708. 315

Differtation du droit militaire des Mahometans *land, sur les*
lors qu'ils font la guerre contre les Chrétiens. *guerre des*
L'Auteur remarque que dans la naissance du Ma- *Turcs.*
hometisme la guerre n'étoit pas permise chez eux,
qu'ensuite il leur fut permis de la faire contre les
ennemis de leur Religion, excepté les deux pre-
miers & les deux derniers mois de l'année. Il
n'est pas permis aux Mahometans de brûler les
livres des Chrétiens, parce que le nom de Dieu
y est écrit; il ne leur est pas permis non plus de
les garder, mais sont obligez d'en effacer toutes
les pages avec quelque peinture.

XIV. Pierre Emery, Michel Brunet, & Nicolas *Recueil*
Gosselin, Libraires de Paris, ont imprimé en *d'Arrêts par*
1708. deux gros Volumes in folio, de plus de *Mrs. Henry*
dix-neuf cens pages; ils ont pour titre, *& Breton-*
niér.
vrages de Mr. Claude Henry &c. contenant son
Recueil d'Arrêts, ses Plaidoyers & Harangues, avec
des Observations sur les changemens de la Juris-
prudence, arrivés depuis la mort de l'Auteur, une
Conference de Jurisprudence de tous les Païs du droit
écrit du Royaume, & des moyens faciles & sûrs
pour la rendre certaine & uniforme dans tous les
Tribunaux, par M. B. I. Bretonier, Avocat au
Parlement.

Mr. Bretonnier a mis à la tête de cet Ouvrage
une ample & curieuse Differtation, pour nous
montrer l'excellence du Droit Romain; sa supe-
riorité sur les Coûtumes, l'obligation où l'on est
de le suivre, même en Païs coutumier, dans les
cas que la Coûtume du lieu n'a point décidé: il
soutient que le Droit Romain est le Droit de tout
le Royaume de France; il fonde son opinion sur
l'autorité, sur la raison, & sur l'exemple; il
remarque que les Magistrats qui se distinguent le
plus dans les Tribunaux, sont ceux qui se sont
remplis

remplis de bonne heure des maximes du Droit des Romains.

Nôtre Auteur renouvelle les vœux qu'on a fait bien des fois inutilement ; c'est d'établir dans tout le Royaume de France une uniformité de Jurisprudence : „ Il dit à ce sujet, que le Roi s'acquerreroit une gloire immortelle s'il bannissoit „ le Schisme des Tribunaux de la Justice ; que „ la diversité de Jurisprudence n'est pas moins „ dangereuse que la diversité de Religion, que si „ l'une trouble la conscience, l'autre trouble le „ repos des Familles, si l'une partage les cœurs, „ l'autre divise les esprits : si l'une renverse l'ordre de la hierarchie, l'autre gâte l'économie de „ l'Etat politique : enfin que si l'une ressent l'impieté & le libertinage, l'autre marque l'inconstance & la legereté que l'on reproche à la Nation Françoisé.

*Pere Chanot, habile
Prédicateur.*

XV. Le R. Pere Chanot, Chanoine regulier de St. Antoine, Superieur de la Maison de son Ordre à Pont à-Mousson, connu par les talens particuliers qu'il a pour la Chaire, vient de prêcher le dernier Advent & Carême à Marseille, & l'Octave du St. Sacrement à Lion, avec beaucoup d'applaudissement ; il prêcha aussi le 15. du mois d'Août, l'Assomption de la Ste. Vierge à Luneville, en presence de S. A. R. de Lorraine, S. A. S. Mr. l'Evêque d'Osnabrugh, & d'Olmurs, de Mr. le Prince François de Lorraine, Prince & Abbé de Stavelot, & d'un Auditoire très nombreux, composé de personnes de la premiere distinction de l'un & l'autre sexe. Comme le Predicateur est connu pour un Orateur également habile & éloquent, on s'attendoit de voir briller dans ce Sermon, ses pensées delicates sur le discours, qui dans cette occasion pouvoit être adressé

son Souverain, (car le Pere Chanot est originai-
re du Barrois;) mais il faut sans doute que la
pieté & la modestie des Princes qui l'écouterent,
& l'applaudirent, lui eussent imposé silence, sur
les loüanges qui leur sont dûes: puis que le Pré-
dicateur ne parla que le langage de l'Ecriture
Sainte & celui des Peres de l'Eglise: Si l'on vit
sortir quelque fumée de son encensoir, ce ne fut
qu'en faveur de Jesus-Christ & de sa Sainte Mere.

XVI. On a fait en Hollande une nouvelle édi-
tion des *remarques critiques sur le Dictionnaire hi-*
storique de Moreri, avec des Notes & de grandes
augmentations; on assure que l'ouvrage en l'état
qu'il est presentement est fort estimé.

*Remarques
critiques sur
Moreri.*

XVII. Mr. de la Placette a fait imprimer à
Paris des *Traitez divers de Conscience*; il y exa-
mine les vices où l'homme est le plus enclin,
comme le mensonge, le jeu &c. ce qu'il dit sur
le jeu de hazard, & sur la question si l'on est
obligé de restituer l'argent qu'on y a gagné, est
très-curieux & interesse fort les joüeurs, qui con-
servent quelque amour pour leur salut.

*Traitez
divers de
conscience de
Mr. de la
Placette.*

XVIII. Il paroît une lettre datée de Paris du
15. Novembre 1707. sous le titre de *Lettre à une*
Dame... qui traite de la nullité des excommu-
nications, lors qu'elles sont injustes; l'Auteur,
(qu'on croit être le Pere Quefnel,) y rapporte
sur ce sujet, ce qu'il y a de plus recherché dans
l'antiquité: On prétend que cette lettre a été
écrite à l'occasion des censures encouruës par les
Religieuses de Port-Royal des Champs, & par
quelques Ecclesiastiques de Bruxelles. Tout dé-
pend de sçavoir si une chose qu'on croit injuste,
l'est en effet; & si un jugement injuste a moins
de force dans son exécution qu'un autre qui est
équitable, nous voyons peu de plaideurs qui ne
soutien-

*Nullité des
excommuni-
cations inju-
stes.*

soutiennent que les Arrêts qui les ont condamnés sont injustes.

ARTICLE X.

Qui contient les mariages, & la mort des Princes & autres personnes Illustres.

Mariages. I. **S**UR la fin du mois de Juiller, le Duc de Saxe-Eysenach épousa la Princesse de Wey-sensfeldts.

Le 20. du mois d'Août, le Roi de Prusse Frederick Electeur de Brandebourg, fiança à Suerin la Princesse Sophie Louïse de Mecklembourg Suerin; ce mariage devoit se consommer sur la fin du mois de Septembre. C'est la troisième Princesse qu'il aura épousée; car le 23. Août. 1679. il épousa en premières nôces Elisabeth Henriette, fille de Guillaume Langrave de Hesse-Cassel, qui étoit sa cousine germaine; en 1685. il prit en secondes nôces Amelie-Charlotte d'Hannover, sœur du Duc de ce nom, qui est aujourd'hui General de l'Armée de l'Empire: elle mourut subitement à Hannover d'une inflammation de gorge le 31. Janvier 1705. où elle étoit allée pour participer aux plaisirs du Carnaval, pour lesquels on avoit fait de grands préparatifs à cette Cour.

Mr. le Marquis Descarts de la Maison de la Peruse, dont il y a eu un Cardinal Evêque de Metz, a épousé Mademoiselle de Vertamon, fille de Mr. de la Ville-au-clair.

Morts. II. Le Comte de Reventlau, Grand Chancelier de Dannemarck, mourut le 30. du mois de Juillet.

Louïs de Pontevéz, Marquis de Buons, Lieu-tenant

tenant de Roi de Provence & Gouverneur d'Apt, est mort dans son Gouvernement âgé de 77. ans.

Loüis-Hugues de Lionne, Marquis de Berny & de Clavefon, ci-devant Maître de la Garde-Robe du Roi, fils de feu Mr. de Lionne, Ministre & Secretaire d'Etat, mourut à Paris le 22. Août, âgé de 60. ans.

Henri-Joseph de Peyre, Comte de Trois-villes ou Treville, Gouverneur du Pais de Foix, mourut à Paris le 13. Août âgé de 67. ans; cette famille est originaire de Bearn; il étoit fils de feu Mr. le Comte de Treville Capitaine de la premiere Compagnie des Mousquetaires, & qui pendant sa vie donna de très grandes marques de fidelité au Roi Loüis XIII. ; sur la fin de ces jours s'étant demis de la Compagnie des Mousquetaires, il eût pour dédommagement le Gouvernement de Foix avec la survivance pour son fils qui vient de mourir. Ce dernier vient de terminer ses jours dans de grands sentimens de pieté, ayant voulu être enterré parmi les pauvres & sans faite dans la Paroisse de St. Nicolas du Chardonnet; Il a laissé sa Bibliotheque aux Carmes déchaussés du Fauxbourg St. Germain; on trouve peu de Gens d'épée aussi sçavans que lui, personne ne sçavoit si bien St. Augustin, & il avoit lû tous les Peres de l'Eglise dans leur source.

Mr. Michel Gobert Prêtre, Chanoine, & Chantre de la Ste. Chapelle de Paris, est aussi mort; Il étoit Neveu de feu Mr. Gobert, qui avoit rempli les mêmes dignitez, & qui étoit maître de la Musique du Roi; Sa M. a donné son Canoniat à l'Abbé Vassal, Licentié de Sorbonne, qui jouit déjà d'un Prieuré à Tours; il est fils de Mr. Vassal, un des Huissiers du Cabinet, & Gentilhomme servant chez Madame la Duchesse de
Bour-

Bourgogne. A l'égard de la dignité de Chantre de la Ste. Chapelle, le Roi l'a donnée à l'Abbé de Vaurois, Docteur de Sorbonne, parent de feuë Madame de Trême, épouse de Mr. le Duc de Trême, Gouverneur de Paris; autrefois l'ancien Evêque de Coûtances, (celebre dans le Lutrin de Boileau, lors que ce Prélat étoit Trésorier de la Ste. Chapelle,) avoit persuadé que la dignité de Chantre étoit de sa nomination, mais on en a reconnu l'abus, ayant usurpé ce droit sur ceux de la Couronne.

Nous avons annoncé le mois dernier la mort du Marquis de Roquelaure, Capitaine dans les Gendarmes de Berri; mais il est à propos de remarquer ici que ce Marquis n'est pas parent du Duc de ce nom; sa Famille qui est de Guienne, est pourtant très-ancienne. Mr. de Roquelaure avoit un grand talent pour la Poësie; les connoisseurs ont fort estimé plusieurs petites piéces volantes sorties de sa plume; nous en avons inséré quelques-unes dans nos précédens Journaux.

Le 24. Août, le Sr. Cornaro, Noble Vénitien, connu par ses Ambassades, & par les Dignitez qu'il a remplies dans l'Art Militaire, mourut revêtu de la Charge de Procureur de St. Marc: pour donner une idée parfaite de son mérite & de sa capacité, il suffit de dire que la République l'envisoit déjà comme un très-digne Sujet pour remplir le glorieux emploi de Doge de Venise, si celui qui en est pourvû, étoit venu à mourir avant lui.

A D D I T I O N.

Depuis l'impression de l'article VIII. de ce Journal nous avons reçu plusieurs avis touchant le siege de Lille, & les mouvemens des armées,

mées, qui ne pouvant pas tous trouver place ici, nous remarquerons seulement, que les assiégeans ayant fait toutes les dispositions nécessaires pour donner l'assaut à la Contrescarpe, (qu'on assure être de l'ouvrage à Corne, comme nous l'avons déjà dit audit article VIII.) on confirme que cette attaque se fit la nuit du 7. au 8. Septembre; on commanda à l'attaque de la droite, entre la Basse Deulle & la porte S. André 3630. h. sous la direction du Sr. Roques, Ingenieur en chef. On donna en même-tems l'assaut à la gauche entre la même riviere & la porte de la Madelaine par 5230. h. sous la direction du Sr. Mée autre Ingenieur en chef: Les assiégez repousserent les attaquans aux trois premiers assauts consecutifs; au quatrième assaut les assiégeans s'emparerent des deux Angles saillans de la Contrescarpe, & s'y logerent: De leur aveu ils eurent dans cette action 1500. hommes tuez & plus de 3000. blesez: Il y eut 14. Ingenieurs tuez ou blesez, & à proportion d'autres Officiers. Les assiégez firent semblant d'abandonner une partie du chemin couvert, où les assiégeans étans entrez, on donna le signal pour faire joüir en même-tems trois mines, qui entrerent ou enleverent tous ceux qui y étoient descendus.

L'Armée de France ayant passé la Marque pour combattre celle des Alliez, on reconnut bientôt l'illusion des avis qu'on avoit repandus dans les

„ Pais étrangers que cette dernière armée sou-

„ haïtoit avec ardeur de décider la querelle par

„ un Combat general, & qu'elle iroit au devant

„ de celle de France; Car quoique Mr. Marlborough eût été joint par les Princes Eugene & de Nassau avec toute la Cavalerie du siege & 15. Bataillons, outre le Corps qu'avoit amené le General

neral Fagel, le Milord ne laissa pas de se retirer dans ses retranchemens innaccessibles, s'étant même fait des ramparts avec des fascines & des Gabions enterrés de la terre tirée des retranchemens, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, sont de douze pieds de large & de six de profondeur, disposez en maniere de fer à cheval, de sorte que par quelque endroit qu'on se presente pour les attaquer, ils peuvent prendre les attaquans en flanc.

Le 11. & le 12. Septembre Mrs. de Bourgogne & de Vendôme ayant chassé les Alliez de Sécclin & de plusieurs Villages retranchez hors de leur Camp fortifié, les firent canonner pendant deux jours; on fit même plusieurs mouvemens pour les attirer au Combat; mais la tranquillité avec laquelle ils resterent dans leur poste impraticable, fit prendre la resolution aux Generaux François de repasser la Marque, & d'aller se poster le long de l'Escaut, pour leur couper toute communication avec Bruxelles, Ath & Oudenarde.

F I N.